

SCEAUX

bulletin municipal officiel

Octobre 1970

La bibliothèque municipale est installée dans le petit château, mais une annexe fonctionne maintenant dans la maison des « Gémeaux » aux Blagis.

FILEURS

- PLANTES VERTES
- PLANTES DE FLEURS

Horticultrice **THERESE** Fleuriste

14, Sentier de la Tour
92 - SCEAUX — Tél. : 350-45-03

Fermé le Dimanche - Ouvert le Lundi

831

ENTREPRISE GENERALE
DE TOUS TRAVAUX DE BATIMENT

Alinarde

BUREAUX ET CHANTIERS :

4, Av. Jules-Guesde - 92 - SCEAUX — Tél. 702-11-76

919

ECOLE DE PIANO

Piano Solfège Harmonie

112 bis, rue Houdan 92 - SCEAUX
Téléphone : 660-66-59 — 702-40-13

098

GRIBOUILLE

Prêt à porter « Style »

Dépositaire **cacharel**

198, rue Houdan - SCEAUX — Tél. 702-33-24
(Sortie métro Robinson/Sceaux)

1494

PEINTURES - PAPIERS PEINTS — VITRERIE - DECORATION - RAVALEMENT

r. bourgoin

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) 92 - SCEAUX — Tél. : 702-59-17

DEVIS GRATUITS

1122



MEMBRE



Sté A. SERRON

U.N.A. SERVICE

SUPERMARCHE ALIMENTAIRE

155, rue Houdan - 92 - SCEAUX — Tél. : 702 03-55

PARKING PRIVE RESERVE AUX CLIENTS

1821

elf

STATION SERVICE LA RESIDENCE

Gérant : J. GROLIER

SPECIALISTE PEUGEOT

Lavage — Graissage — Pulvérisation

Avenue Paul-Langevin - SCEAUX — Tél. : ROB. 85-23

Votre moteur chauffe. faites le détartre avec

La machine spéciale LAV'RA'MON

832



Plusieurs fois par an les personnes âgées sont accueillies pour les rencontres agréables, mais le travail le plus utile fait par le bureau d'aide sociale n'est pas public.

...L'ACTION SOCIALE

Au sens large, l'action sociale englobe tout ce qui concerne les conditions d'existence de ses habitants, leur cadre de vie et leurs possibilités d'épanouissement.

Nous l'entendons principalement ici au sens restreint de l'aide directe apportée aux moins favorisés, et à ceux qui sont dans le besoin. Nous ne parlerons ni du logement, ni des activités de la Caisse des Ecoles (cantines, colonies de vacances de jeunes, centre municipal des loisirs), il en sera question sous d'autres rubriques.

Nous ne nous étendons pas non plus sur l'aide sociale qui est gérée à l'échelon du département : aide médicale à domicile, aide médicale hospitalière, aide aux grands infirmes, allocations de loyer, aide aux économiquement faibles, etc... Il faut cependant rappeler que les dépenses considérables entraînées par ces formes d'aide sociale, sont réparties, pour la plus grande partie, entre toutes les communes du département en proportion de leur population. Les dossiers de demandes d'aide sociale sont examinés par des Commissions dans lesquelles la commune est représentée par le Conseiller Général du Canton et le Maire (ou le Maire-Adjoint chargé des affaires sociales).

Sur le plan municipal, l'organe essentiel de l'Aide Sociale est le Bureau d'Aide Sociale (B.A.S.), qui a remplacé l'ancien Bureau de Bienfaisance, et qui est présidé par le Maire (ou le Maire-Adjoint chargé du secteur social).

Il est composé de représentants désignés par le Conseil Municipal (Mme LE CHEVALLIER, Mme CABANNES, M. GUEZILLE, Mlle LACOUR) et de représentants désignés par le Préfet (Mme FORMAN, Mme VAN BELLE, Mme BAUDET, M. MALLARME).

Le B.A.S. avait en 1965 un budget de 85.300 F, de 195.000 F en 1967 et de 239.000 F en 1970. Ce budget est en grande partie alimenté par une subvention communale. Cette subvention de 50.000 F en 1965 était doublée dès 1966 et atteint en 1970 200.000 F.

Le B.A.S. attribue des secours en espèces à ceux qui ne disposent pas du minimum de ressources nécessaires pour vivre. Par délibération de février 1962, il avait été décidé d'accorder une allocation complémentaire pour amener à 200 F par mois les ressources des personnes âgées ne disposant pas de ce minimum. Ce plafond a été porté à 300 F en 1966 et à 400 F en février 1968.

En dehors de ces secours réguliers, il y a des « secours exceptionnels » ; ceux-ci ne se limitent pas aux personnes âgées. Au nombre de 109 en 1965, ces secours sont passés en août 1970 à 163. Les cas de « secours exceptionnels » sont étudiés et présentés par le Service Social. Nous avons à SCEAUX, une Assistante Sociale Municipale Mme PAGES. Pour le quartier des BLAGIS une Assistante Sociale de la Caisse d'Allocations Familiales consacre une partie de son temps à notre Commune. Le travail s'accroissant, une jeune assistante est venue les seconder depuis les vacances.

Il faut mentionner aussi les bourses de vacances accordées aux enfants qui ne les perçoivent pas par un autre organisme, et l'aide exceptionnelle accordée à ceux dont les familles se trouvent dans une situation trop difficile pour faire face aux dépenses occasionnées par le départ en colonie. A côté du B.A.S. il existe plusieurs institutions et établissements d'aide sociale spécialisée, c'est-à-dire réservés à une catégorie déterminée de la population. Il y en a pour tous les âges.

Pour les tout-petits, la crèche, autrefois municipale, est devenue départementale. C'est une crèche de 50 places, non exclusivement réservée aux enfants de SCEAUX, mais dans laquelle ceux-ci ont la plus large place. Cependant, elle s'avère déjà trop petite, spécialement dans la section des plus jeunes bébés.

(Suite page 3)

LE PLUS GRAND SUPERMARCHÉ DE LA RÉGION

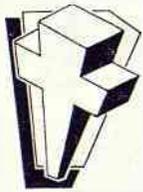


PARKING **450** Places - ESSENCE : 1,02 F • SUPER : 1,11 F

SUPER VINI *c'est le chemin de l'économie ...*
 422 à 440, Av. Division-Leclerc 92 - CHATENAY
 Nationale 186

Ouvert du lundi au samedi ■ Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures
 Le samedi de 9 h 30 à 19 h 30 sans interruption

1192



ART FUNÉRAIRE MON CHAMPION

SUCESSEUR DES MAISONS CAMBRUNE ET BREDECHE
 125, RUE HOUDAN - SCEAUX
 27, RUE DE L'ÉGALITÉ - CHATENAY-MALABRY
 34, RUE DU HAMEAU - PLESSIS-ROBINSON

Téléphones : 660-17-07 - 350-53-94 et 702-01-52

Spécialiste des
 MONUMENTS
 EN GRANIT
 IMPERISSABLE

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
 Suède, Norvège, Afrique, Brésil,
 etc.

1193

LA PROVIDENCE CABINET ROBERT

TOUTES ASSURANCES

- AUTO
- INCENDIE
- VIE
- INDIVIDUELLE

151, rue Houdan - 92 - SCEAUX
 (près du Magasin MULTI)

Tél. : 350-19-93



901

...L'ACTION SOCIALE

(SUITE DE LA PAGE UNE)

Toujours pour les jeunes enfants, l'année 1969 a vu se concrétiser un désir longtemps formulé : la création d'une halte-garderie pour enfants de 18 mois à 5 ans. Cette réalisation ne fait pas double emploi avec la Crèche ; elle est en effet destinée à recevoir et garder pendant quelques heures (et non tous les jours et toute la journée) des enfants dont les mères ont besoin de s'absenter — voire de se reposer. Cette halte fonctionne dans des locaux occupés le matin par un petit jardin d'enfants pour handicapés (celui-ci n'est pas une réalisation sociale de la Commune, mais de l'Association des parents d'enfants inadaptés du Canton de SCEAUX). Ouverte 3 après-midi par semaine, dirigée par Mlle FIHEY, Directrice du Centre P.M.I., elle fonctionne avec l'aide très efficace de dames de la Croix-Rouge et de quelques autres bénévoles. Depuis son ouverture, elle connaît un beau succès.

Le Centre de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) a du supprimer ses consultations pré et post-natales, en raison du petit nombre de consultantes. Mais il a maintenu toutes ses activités pour les bébés et les enfants. Toujours pour les enfants, mais de tous âges, la Municipalité a aidé à créer à SCEAUX un centre Médico-psychologique dont le nom dit bien l'activité. Durant la dernière année scolaire une centaine de consultants y sont passés dont plus de la moitié de nouveaux. Les psychothérapeutes et les rééducateurs y font du bon travail.

Pour les personnes âgées des distractions de toutes sortes connaissent un vif succès : traditionnel banquet dit « du 11 Novembre », fête de Noël avec spectacle et distribution de cadeaux, excursions, visites de châteaux, séances de théâtre ou de cinéma. N'oublions pas les lundis du « Club 3^e Age » qui n'est pas une réalisation de la Commune, mais de la Croix-Rouge. Nos Anciens aiment s'y retrouver et converser autour d'un succulent goûter. Le B.A.S. envisage d'organiser un deuxième après-midi de ce genre.

Les séjours de vacances organisés pour les personnes âgées en Sologne, en Normandie, puis en Alsace, ont fait le plein chaque année. Le cadre et la nouvelle directrice y sont pour beaucoup. Pour répondre au souhait de nos anciens, le B.A.S. s'emploie à rechercher un autre lieu de séjour pour 1971. Répondre à tous les desiderata n'est pas facile : site, proximité, altitude, environnement, prix sont difficiles à concilier.

Nous avons parlé du « Club 3^e Age ». Il tient ses assises à la « Résidence des Imbergères », réalisation longtemps souhaitée, largement mûrie, qui s'est ouverte voici deux ans et demi. Cette résidence permet de loger, dans de très confortables studios (et quelques 2 pièces), une quarantaine de personnes de plus de 65 ans, mais valides. Chacun y dispose de son petit logement avec entrée, cuisine et salle d'eau, et y est vraiment « chez lui » (les 2 pièces sont réservées aux couples ou à deux sœurs, ou mère et fille). Le grand avantage de cette Résidence, c'est qu'il y a sur place, une Directrice-Infirmière, Mlle BUNEL (très dévouée à tous), qui veille au bon fonctionnement de la Résidence et qui peut intervenir en cas de besoin. Il y a également les services communs, et c'est dans le salon que se réunit actuellement le « Club du 3^e Age » dont nous avons parlé. Si certains s'inquiètent des prix des loyers, disons qu'il peut être pris en charge par l'Aide Sociale départementale (ou, dans quelques cas, avec une aide du B.A.S. de SCEAUX). Cette résidence, construite par la Commune de SCEAUX, est louée par elle à l'Association Résidence des Imbergères, qui en a confié la gestion à l'A.R.E.P.A. (Association pour les Résidences de Personnes Agées). Le Conseil d'administration de la Résidence des Imbergères, est présidé avec beaucoup de compétence et de dévouement par M. LESUEUR, Conseiller Municipal; il comprend en outre M. MORANE et Mlle REVOL, respectivement Président et Secrétaire Général de l'A.R.E.P.A. (qui ont bien voulu s'intéresser particulièrement à SCEAUX) et quelques membres du Conseil Municipal de SCEAUX.

D'existence beaucoup plus ancienne, et plus spécialement destinée aux personnes ne pouvant plus vivre seules, voici la Maison de Retraite Marguerite Renaudin. Le Directeur-Economiste, M. PAGES, aidé de Sœur LUCILE et de religieuses au dévouement bien connu, y déploie toutes les ressources de sa compétence et de son zèle. Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence « l'Association d'Aide à domicile aux Personnes Agées ». Le nom en dit le but. Beaucoup de difficultés, entre autres le recrutement des aides-ménagères, ne lui ont pas permis d'atteindre tout le développement souhaitable. Cependant, son activité a été en 1969 d'environ 3.000 heures d'aide ménagère pour une moyenne de 21 bénéficiaires. Le financement est assuré par les remboursements de la Sécurité Sociale et de l'Aide sociale, par des subventions départementale et communale, le produit de la Journée des Vieillards et les cotisations des membres adhérents. Nous faisons un nouvel appel pour que de nombreux Scéens acceptent de cotiser comme membres et d'aider ainsi leurs concitoyens âgés.

Mlle G. LACOUR,
Maire-Adjoint
Chargée du secteur social.

TRANSPORTS - DEMENAGEMENTS

S.T.S. Sud Transport Service

7, avenue Jules-Guesde - 92 - SCEAUX

Tél. : 350-33-53

LOCATION AVEC CHAUFFEUR TOUS VEHICULES

010

E. BARBANCE

Chantiers et Bureau :
9, place Général de Gaulle
FONTENAY-aux-ROSES
Tél. : 702-11-45

Bureau de Commande :
35, rue Houdan - SCEAUX
Tél. : 702-14-34

BOIS
CHARBONS
MAZOUT

Jerricans - Bidons
Camions citerne
(Volucompteurs)

034



BOURG-LA-REINE
25, Av. de la République
Tél. : 702 21-71

ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

016

Création de Modèles — Transformation — Réparation
(Garde pendant l'été)

FOURREUR L. ANDRÉ

MAITRE ARTISAN

4, avenue de Robinson - CHATENAY-MALABRY — Tél. : 702-10-18

1128

Ets BESOMBES & Cie

CITROEN

LOCATION SANS CHAUFFEUR

2, rue de Fontenay, place Voltaire
SCEAUX — Tél. : 350-05-50 +

009

OPTIQUE • PHOTO

R. BONOT

Agréé par la Sécurité Sociale

86, rue Houdan - 92 - SCEAUX — Tél. : 702-16-26

009

FOURNITURES POUR PEINTRES
VERRES A VITRES - GLACES - MIROITERIE
SOCIETE DE FOURNITURES INDUSTRIELLES

72, av. A.-Briand - 92 - ANTONY
Téléph. : 237-12-61 et 237-66-43

Outillages - Peintures - Papiers peints, plastiques, muraux

1073

Achetez à Sceaux

CAROLINE-bis

PRÊT A PORTER

Place de l'Eglise - SCEAUX
Téléphone : 702-70-81

1076

Autocars R. SUZANNE

Autocars de luxe de 8 à 60 personnes

Location pour mariages
Excursions - Voyages
Déplacements sportifs
Transports de personnels

44, rue d'Ivry à VITRY-s/SEINE
Près de la gare de Vitry-s/Seine

Téléphone : 672-40-74 et 672-79-44

1133

Autour de l'Inauguration du Centre d'Animation Culturelle

Au terme de plusieurs années de travail, nous aboutissons enfin, le 15 octobre, à l'inauguration officielle de la Maison de la Culture baptisée désormais, d'une façon plus réaliste, Centre d'Animation Culturelle de SCEAUX et BOURG-LA-REINE.

Cet aboutissement est en réalité un départ, un grand départ.

Mais commençons, si vous le voulez bien, par visiter ensemble ce bâtiment d'allure un peu trop sévère qui se trouve à l'angle de l'avenue Georges-Clemenceau et de la rue du Docteur-Roux. Dès qu'on y entre, on ressent une impression de confort discret et de douce harmonie. L'ensemble est resté classique, avec quelques pointes de décoration moderne ; la salle de spectacle de quatre cent places en gradins, qui rendent parfaite la visibilité en tous endroits, allie avec bonheur le rouge ponceau des murs et les gris des fauteuils, rideaux de scène et moquette, cependant que le plafond métallique alvéolé noir, abrite des projecteurs judicieusement répartis et aussi efficaces que discrets. Derrière cette salle, deux vastes halls d'expositions dont les larges pans peuvent abriter et présenter les plus belles œuvres. De chaque côté de ces dégagements, vous trouvez une salle d'écoute de musique, une annexe de la bibliothèque municipale offrant à la fois le prêt et la lecture sur place, ai si qu'une grande salle parquetée, pouvant servir de foyer, de lieu de réunion ou de répétition ou encore de salle de travail.

Au sous-sol, vous découvrez, en descendant le large escalier qui s'ouvre dans le hall d'accueil, une élégante cafétéria. Elle doit être un lieu de rencontre agréable, où il sera possible de discuter autour d'un verre ou même — si nous trouvons un gérant idoine — d'y inviter des amis à prendre un repas. Communiquant avec la cafétéria, une grande salle sera aménagée avant longtemps ; elle permettra d'organiser des soirées récréatives, des réunions amicales et des banquets d'associations.

Les possibilités techniques de ces différentes installations sont grandes, qu'il s'agisse de la mécanique de scène ou du jeu d'orgue qui permet de savants jeux de lumière : de même la sonorisation distribuée dans toute la maison la musique désirée, et l'équipement cinématographique com-

prend des projecteurs de 35 mm et de 16 mm, en cinémascope, standard et panoramique.

Bien qu'encore incomplètement aménagés, ces locaux ont été ouverts, en avant-première, le 17 avril dernier, pour nos amis anglais de Royal-Leamington Spa. C'est à partir de cette date que le directeur du Centre, Jacques DOUAI, et l'association « Les Gémeaux » qui travaillaient jusqu'alors « en préfiguration », ont pu développer leurs activités avec plus d'efficacité.

Ce fut d'abord la foire aux films ; prévue du 22 au 30 avril, son succès réclama une prolongation durant les week-ends de mai ; des personnalités du cinéma tels que Pierre TCHERNIA, Frédéric ROSSIF, Pierre ETAIX, sont venus nous présenter « Steam boat Bill Junior », « Yoyo », « Les Animaux » ; quel plaisir de revoir de grandes œuvres tels que « Citizen Kane » ou « Orfeu Negro ». Au total nous avons dénombré 2.635 entrées adultes et 3.056 entrées scolaires.

Autour de ces manifestations cinématographiques une élégante et audacieuse exposition d'art moderne offrait à l'admiration du spectateur des œuvres d'Albert FERAUD, sculpteur engluant l'un à l'autre le naturel et l'irrationnel en un combat mystérieux, de Louis CHAVIGNIER aux bronzes porteurs dans leur abstraction, de symboles évidents dont l'esprit ressent puissamment l'impact, de Paolo Boni qui juxtapose avec bonheur velours frappés et toiles rêches, faisant naître des différences de matière des résonances d'une enrichissante originalité.

Théâtre avec Michel de RE et Olivier HUSSENOT, jazz, chansons, marionnettes et Gémeaux-magazine complétaient la palette de ces premières activités. Et cependant que ce prologue allait s'éteindre avant le grand désert du mois d'août, le Conseil d'Administration des Gémeaux, heureux de se réunir dans un bâtiment enfin ouvert au public, cherchait à définir sa politique culturelle pour la rentrée. C'est ainsi que MM. THIEULIN, Président en exercice, GULDNER et DOUAI plaideraient vivement la même cause : que la population tout entière de SCEAUX et de BOURG-LA-REINE (et même des communes avoisinantes) s'exprime et se manifeste dans le Centre à travers des groupes de travail (les commissions qui existent déjà et d'autres à

créer), avec les artistes locaux, les associations et institutions locales à but culturel.

Déjà une convention a été passée avec les Amis de la Musique du Canton de SCEAUX (A.M.C.S.) animés depuis 15 ans par Alfred LOEWENGUTH, avec le talent et la flamme que l'on sait. De même le conservatoire de BOURG-LA-REINE - SCEAUX dont le développement est spectaculaire sous l'impulsion de son excellent directeur, Michel VIGNEAU, articulera sans difficulté ses activités avec celles du Centre d'Animation Culturelle.

Dans le domaine des arts plastiques, toute une collaboration qui sera très fructueuse, est à établir avec le Musée de l'Île-de-France, enrichi chaque année par son dynamique conservateur, Georges POISSON.

La même collaboration confiante doit s'instaurer avec les établissements d'enseignement, la Maison des Jeunes et de la Culture et toutes les associations ayant un but culturel, qui sont nombreuses à SCEAUX comme à BOURG-LA-REINE. En effet, l'ouverture du Centre d'Animation Culturelle ne doit pas aboutir à gêner les sections culturelles qui existent, mais au contraire à les compléter et à les développer, de manière à toucher un public aussi large que possible. Tous ces vœux ne sont pas restés « pieux » et nous avons le plaisir de vous annoncer un début de réalisation, à la lecture du programme suivant :

Le samedi 31 octobre, organisation par le Centre Scéen des Amitiés Internationales (C.S.A.I.) et son infatigable Président Jacques STEVERLYNCK, d'un concert réunissant les orchestres d'enfants de Royal Leamington Spa et des cadets de la Schola Cantorum dirigée par Alfred LOEWENGUTH.

Le samedi 21 novembre, les A.M.C.S. ont fait appel au duo HEIDSIECK.

Le samedi 12 décembre, à l'ensemble HARTEMAN.

Dans le domaine des conférences de réflexion, Gémeaux-magazine organise les conférences suivantes :

« Gémeaux-magazine » du 28 octobre :

- « La rentrée sociale », avec un responsable départemental C.G.T.
- « Les Etats-Unis en révolution ». Relation d'un voyage récent en Californie par Jean-Marie DOMENACH, Directeur de la revue « Esprit ».

(Suite page 7)

Autour de l'Inauguration du Centre d'Animation Culturelle

(Suite de la page 5)

Mercredi 25 novembre à 21 h :

- « Les Jeunes et l'emploi ». Film-débat de la série « Certifié exact ». Le « Gémeaux-Magazine » du 16 décembre est avancé au :

Lundi 14 décembre à 21 h

en collaboration avec les Conférences-Débats de Sceaux.

- « Le refus de la Société est-il réservé aux jeunes ? », avec Jacques ELLUL, Professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux.

Une autre date à retenir, **lundi 7 décembre**, conférence organisée par l'Union Féminine Civique et Sociale, sur le thème : « Solidarité Nationale et sixième plan », avec Yvonne REGEF, toujours dans le cadre du Centre d'Animation Culturelle.

Et pour leur donner l'envie de prendre le chemin du Centre d'Animation Culturelle, nos concitoyens sont conviés à venir admirer à partir du vendredi 16 octobre, et pour deux mois, une très belle exposition de Jean LURCAT, le rénovateur de la tapisserie française.

Ainsi décoré, notre Centre aborde avec les plus grandes chances de succès, au lendemain de son inauguration du jeudi 15 octobre en présence des personnalités officielles la grande semaine de son lancement... Pluie de vedettes et d'étoiles.

Le vendredi 16, les FRERES JACQUES et leurs talentueux et truculents personnages chantants.

Le samedi 17, les LOS ANGELES JUBILEE SINGERS, magnifique formation américaine de chanteurs noirs spécialisés dans les negro spirituals et le folk-song.

Les mardi 20 et mercredi 21, Sophie DAUMIER et Guy BEDOS, dont on peut écrire, sans exagérer, qu'ils jouent actuellement le spectacle le plus drôle de PARIS.

Le vendredi 23, Arlette THOMAS et Henri LABUSSIÈRE feront revivre avec leur verve éclatante, deux pièces de LABICHE : « Mon Isménée » et « Embrassons-nous, Folleville ».

Le Quatuor Loewenguth venant clore cet embrasement le samedi 24.

Le mois de novembre vous prouvera qu'il ne s'agit pas d'un « feu de paille ».

Les 4 et 5 Raymond DEVOS, avec toute sa fantaisie, sera suivi le 18 par Suzanne FLON, la pétulante, dans « Ce soir on improvise ».

Le mois de décembre laissera une place au jazz :

Le mercredi 2 avec Raymond FONSEQUE et Bill COLEMAN, cependant que nous retrouverons avec plaisir, après tant de variétés, le spectacle classique avec « Le malade imaginaire » les mercredi 9 et vendredi 11, en matinée et soirée par la Compagnie J. SARTHOU.

Et pour récompenser nos enfants de leurs efforts du premier trimestre scolaire, Catherine DASTE viendra leur présenter son nouveau spectacle : « Les loups » et « Il était une île ».

Bien entendu, un programme régulier

de cinéma sera assuré chaque samedi et chaque dimanche à partir du 18 octobre, venant ainsi compléter la gamme de ces premières activités.

Et nous continuerons en 1971... **A vous, chers concitoyens de nous encourager en venant nombreux aux manifestations, spectacles, expositions, et aussi en vous inscrivant dans les différentes commissions des Gémeaux.**

Que le Scéen ou le Réginaburgien, trouve à s'insérer dans notre nouveau Centre d'Animation, et que les associations à but culturel défini, s'organisent pour collaborer fructueusement : de la variété naîtront les véritables fruits de la Culture.

« Une vraie Culture n'est ni homogène à elle-même, ni exclusive. C'est l'affrontement et la libre communication des cultures qui fait La Culture, dont l'unité et l'universalité restent toujours idéales et valables en espérance ». Ces lignes d'Etienne BORNE traduisent le grand espoir des équipes municipales de SCEAUX et BOURG-LA-REINE qui ont travaillé pour vous offrir cette année, le nouveau Centre d'Animation Culturelle, qui vient d'ouvrir larges ses portes, dans notre quartier des BLAGIS.

Docteur LESUR,

Conseiller Municipal-Délégué

N.B. - Centre d'Animation Culturelle « Les Gémeaux », 49, avenue Georges-Clemenceau - 92 - SCEAUX.
Tél. : 350-55-05.

15 Octobre 1970

Inauguration du Centre d'Animation Culturelle de Sceaux - Bourg-la-Reine

Il n'a guère fallu que 9 ans pour que le Centre ouvre officiellement ses portes. M. Dumaine, directeur du cabinet du Ministre des Affaires Culturelles, était entouré de représentants des ministères de la Jeunesse et des Sports et de l'Education Nationale, de M. Gisclard, sous-préfet d'Antony, des sénateurs, députés, conseillers généraux et municipaux, du conseil d'administration des Gémeaux, de M. J. Douai, directeur du Centre, et bien entendu, des maires de nos deux villes, MM. Guldner et Thieulin, devant un parterre nombreux d'invités de marque.

Dans leurs allocutions respectives, M. Guldner a rappelé tous les problèmes de construction et d'installation que nous avons eus à résoudre depuis 9 ans et M. Thieulin les problèmes de mise en place de la période de fonctionnement. M. Dumaine, de son côté, a insisté sur le fait que les véritables difficultés étaient devant nous, dans la vie quotidienne de ce Centre, son animation par deux municipalités et un directeur, au bénéfice de nos deux communes.



LES TRAVAUX MUNICIPAUX

A première vue, les travaux publics semblent constituer le secteur le plus « voyant » de la gestion municipale. C'est vrai quand il s'agit de constructions neuves ou d'aménagements importants. Mais les citoyens n'ont, le plus souvent, qu'une faible idée de la masse des travaux qui doivent être effectués bon an mal an pour que leur Ville soit vivable, saine, propre et équipée. Les services techniques de la Ville sont perpétuellement sur la brèche.

Il m'a semblé utile de vous donner un tableau d'ensemble des travaux exécutés au cours des cinq dernières années. Un tel tableau est forcément incomplet. Chaque poste appellerait des développements et des justifications : il faudrait rappeler les délibérations du Conseil Municipal et les procès-verbaux des innombrables réunions de commissions, résumer des dossiers parfois volumineux. Il est vrai que les réalisations les plus importantes ont fait l'objet d'articles spéciaux dans les numéros antérieurs du Bulletin Municipal.

Ceci dit, nous examinerons successivement :

- 1°) la voirie communale et départementale ;
- 2°) la circulation et le stationnement des voitures ;
- 3°) les réseaux d'assainissement et leur entretien ;
- 4°) l'enlèvement des ordures ménagères ;
- 5°) les travaux d'aménagement ou d'entretien des bâtiments communaux et des écoles ;
- 6°) les constructions nouvelles ;
- 7°) le parc automobile ;
- 8°) les prochaines réalisations (1970-1971) ;
- 9°) les travaux envisagés à plus longue échéance.



L'un des parcs à voitures de Sceaux, d'autres sont prévus... ainsi que de nombreux travaux ou constructions.

1°) LA VOIRIE COMMUNALE ET DEPARTEMENTALE

Les travaux de voirie exécutés sur le territoire de la Commune sont réalisés en collaboration étroite avec les Services de M. JUILLARD, Ingénieur des T.P.E. de la Direction de l'Équipement du Département des Hauts-de-Seine, qui nous apporte son concours le plus entier dans la réalisation des projets intéressant la voirie communale ou dans l'exécution des travaux de voirie départementale qui sont réalisés sous son autorité sur le territoire communal.

Depuis 1965, nous avons créé ou reconditionné 45.600 mètres carrés de trottoirs et 29.000 mètres carrés de chaussées.

Les principaux travaux de viabilité ont été exécutés sur les voies suivantes :

— Elargissement de la Nationale n° 20, entre l'allée d'Honneur et l'avenue de la Duchesse du Maine.

— Aménagement de la place Frédéric-Mistral (chaussée, parking et aménagement du parvis de l'Eglise Saint-Jean-Baptiste).

— Elargissement à 8 m et mise à l'alignement de la rue de Paris sur 200 mètres.

— Création à 8 m de largeur de la rue des Jokos sur 330 mètres, entre la rue des Filmins et la limite de la commune de Bourg-la-Reine.

(Suite en page 8)

FORD-L'ESPERANCE

43, Av. Division Leclerc

AGENT OFFICIEL — TEL. : 702-48-72 — (92) CHATENAY-MALABRY

LES TRAVAUX MUNICIPAUX (suite)

— Elargissement et mise à l'alignement des rues de Penthièvre et du Lycée, et création de 12 places de parking au droit de la nouvelle crèche départementale.

— Création sur 100 mètres d'une voie de desserte du Groupe Scolaire des Clos Saint-Marcel.

— Mise à l'alignement et élargissement à 8 m de la rue Georges-Bizet sur 150 m, entre la rue Léo-Delibes et la rue Saint-Saëns.

— Mise à l'alignement et élargissement de la rue Jules-Guesde avec création de places de parking.

— Elargissement du boulevard Colbert, entre la rue de Penthièvre et la rue de Seignelay, au droit du Jardin de Sceaux.

En même temps que nous créons ou restaurons la voirie, nous améliorons l'éclairage public. Nous avons actuellement 920 foyers lumineux permanents.

2°) LA CIRCULATION ET

LE STATIONNEMENT DES VOITURES

Nous nous sommes efforcés d'améliorer la circulation et le stationnement des voitures dans la commune.

Périodiquement, une Commission extra-municipale se réunit pour faire le point de la situation et essayer de trouver des solutions aux problèmes, le Conseil Municipal décidant des travaux à entreprendre.

C'est ainsi que nous avons réalisé les travaux suivants :

— Création d'une zone bleue, de sens uniques, de « stop » aux carrefours dangereux, mise en place de panneaux de signalisation et de bandes de peinture jaune sur les chaussées aux carrefours les plus fréquentés.

— Aménagement d'un parking rue Maurice-Ravel, à l'angle de la rue du Docteur-Roux (60 places).

— Aménagement d'aires de stationnement par emprises sur les trottoirs avenue du Président-Roosevelt (90 places).

— Parking « Houdan », à l'angle de la rue de Penthièvre et de la rue Houdan (50 places).

— Aménagement du parking « Voltaire » (70 places).

— Aménagement de la signalisation lumineuse au carrefour : avenues de Verdun, Camberwell, rue de Penthièvre et boulevard Colbert.

— Aménagement d'un passage protégé pour piétons avenue Cauchy, au droit de la rue E.-Morel.

3°) LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET LEUR ENTRETIEN

Nous avons développé nos réseaux de canalisations d'eaux pluviales et

d'eau usées. C'est ainsi que nous avons réalisé :

— 750 m de canalisations de 600 mm	
— 235 m » 500 mm	
— 1.065 m » 400 mm	
— 80 m » 300 mm	
— 280 m » 200 mm	

Ces différentes canalisations d'assainissement ont été placées : rue des Filmins, rue Lakanal, sentier de Fontenay, rue Gaston-Lévy, rue des Jokos, rue du Lycée, rue du Maréchal-Joffre, rue du Docteur-Thore, sur le tracé du ru de la Fontaine-du-Moulin, rue Georges-Bizet et, très prochainement, rue de la Marne, entre l'avenue Georges-Clemenceau et Bourg-la-Reine, pour éviter la mise en charge des points bas des Bagis par temps d'orage.

Indépendamment des travaux de nettoyage périodiques des bouches d'égouts et avaloirs par les Services Municipaux, nous avons confié, après concours, le nettoyage systématique de nos canalisations à une Société spécialisée (S.O.C.A.), à raison de 4.000 mètres par an, notre réseau comportant 20.000 mètres environ, c'est dire que tous les 5 ans, nos égouts seront entièrement nettoyés et réparés s'il y a lieu.

4°) L'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

L'enlèvement des ordures ménagères est assuré par les Services Municipaux, il s'effectue tous les matins, sauf les dimanches et jours de fête.

Le premier mardi de chaque mois, on effectue un ramassage spécial pour les ferrailles.

Les ordures sont acheminées à l'usine de Traitement et d'Incineration des Résidus Urbains (T.I.R.U.) d'ISSY-LES-MOULINEAUX. Le ramassage est en moyenne de 15 tonnes/jour (moyenne de mars 1970).

5°) TRAVAUX D'AMENAGEMENT OU D'ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX ET DES ECOLES

Les principaux travaux d'aménagement ou d'entretien que nous avons réalisés sont les suivants :

— réfection des peintures de l'ancienne Mairie et de l'ancien Tribunal d'Instance. Renforcement de la toiture ;

— travaux d'aménagement du Syndicat d'Initiative ;

— travaux d'aménagement de la Maison des Jeunes et de la Culture rue des Ecoles ;

— travaux d'aménagement du Centre d'animation culturelle de SCEAUX-BOURG-LA-REINE, inauguré officiellement le 15 octobre ;

— réfection complète de la cou-

verture du clocher de l'Eglise et consolidation de la voûte de la sacristie ;

— réfection des peintures intérieures et extérieures des bains-douches,

— travaux de ravalement de la Mairie et construction de locaux pour le Commissariat de Police ;

— modernisation et extension des installations téléphoniques privées de la Mairie ;

— aménagement d'un Centre Médico-Psychologique dans les locaux de l'ancienne crèche municipale ;

— aménagement de 1.500 m² d'aires de vente au marché couvert des Blagis ;

— aménagement des locaux 24, rue des Ecoles, pour accueillir et mettre à la disposition du public les collections de l'Institut Florian.

Dans les différents groupes scolaires, nous avons effectué les travaux suivants :

Au Groupe du Centre :

— réfection des peintures intérieures et extérieures.

Au Groupe des Blagis :

— réfection des peintures extérieures ;

— réfection totale de la toiture des classes primaires ;

— réfection des peintures intérieures ;

— extension des installations de chauffage dans les préaux ;

— revêtement des cours de récréation.

Au Groupe du Petit-Chambord :

— réfection des peintures extérieures.

95. rue Houdan :

Travaux d'aménagement des locaux existants pour accueillir trois classes provisoires maternelles du Groupe Scolaire des Clos-Saint-Marcel avec salle de jeux, réfectoire, bureau de la directrice.

Les Services Techniques de la Ville assument également l'entretien des parterres fleuris et l'installation des illuminations pour les fêtes de fin d'année.

6°) LES CONSTRUCTIONS NOUVELLES

Les principales réalisations sont les suivantes :

— construction par l'Office Municipal d'H.L.M. de SCEAUX de l'ensemble ALSACE-BRETAGNE, rue des Pépinières (154 logements) ;

— la Crèche départementale rue du Lycée (40 lits) ;

— la Résidence pour personnes âgées : 17, rue des Imbarnères, comprenant : 8 appartements, 25 studios et toutes les installations communes ;

— la Piscine des Blagis : 5, rue de l'Yser, comprenant : 2 bassins de natation, un solarium et des aires de jeux ;

— l'aménagement du terrain scolaire

LES TRAVAUX MUNICIPAUX (suite)

d'éducation physique : 20, rue des Clos-Saint-Marcel, comprenant :

- la construction de vestiaires et tribunes pour la salle des sports,
- la construction d'un bâtiment pour gardien ;
- la construction de deux courts de tennis au Jardin de la Ménagerie ;
- la construction du Groupe Scolaire des Clos-Saint-Marcel, comprenant : une école Maternelle de 4 classes, une école Primaire mixte de 7 classes avec tous les équipements annexes et logements pour le personnel ;
- la construction du Syndicat d'Initiative ;
- la cession au Ministère de l'Éducation Nationale d'un terrain appartenant à la ville de SCEAUX pour y construire le Collège Juridique ouvert aux élèves depuis la rentrée 68.

7°) LE PARC AUTOMOBILE

Nous avons acquis, pour rénover et compléter notre parc automobile, les véhicules suivants :

- 2 bennes à ordures SAVIEM de 7 tonnes,
- 1 benne basculante SAVIEM de 6 tonnes,
- 3 camionnettes CITROEN 1500 kg,
- 3 fourgonnettes de liaison (une 4L RENAULT et deux 3 CV CITROEN),
- 1 voiture CITROEN ID 19 pour les déplacements de la Municipalité.

8°) LES PROCHAINES REALISATIONS (1970-1971)

Les travaux décidés et que nous devons entreprendre dans les prochains mois concernent :

- l'amélioration des trottoirs des voies du quartier du Parc de SCEAUX ;

— la construction du marché couvert des 4-Chemins pour lequel nous venons de recevoir le permis de construire ;

— l'élargissement et la mise à l'alignement de la rue du Docteur-Berger, entre la rue des Imbergères et la rue Paul-Couderc, avec amélioration de la visibilité et rectification du virage très dangereux de la rue Paul-Couderc ;

— l'élargissement de la rue Houdan entre le carrefour des 4-Chemins et la rue du Maréchal-Joffre (côté cimetière) ;

— l'aménagement de la « Maison Dugardin » pour la transformer en Maison des Associations.

— la construction par l'Office d'H.L.M. de SCEAUX d'un groupe d'I.L.M. de 60 logements environ, entre la rue des Jokos et la rue Lakanal, dont nous venons de recevoir le financement ;

9°) LES TRAVAUX ENVISAGES A PLUS LONGUE ECHEANCE

Un certain nombre d'opérations ont été étudiées dans le cadre du plan d'urbanisme de notre Ville qui vient de nous être soumis pour examen et observations par la Direction Départementale de l'Équipement. D'autres ont été étudiées avec nos architectes spécialisés dans l'hypothèse de la réalisation de l'autoroute A 10, qui doit traverser SCEAUX en souterrain sur 400 mètres environ, entre la rue des Clos-Saint-Marcel et la rue des Chéneaux.

Dans le premier groupe nous citons :

- la rénovation de la place Voltaire et de ses abords et de l'îlot du passage Benoît ;
- la création d'un gymnase rue des Imbergères pour le groupe scolaire du Centre ;
- la création d'un gymnase et d'un

plateau d'évolution pour le groupe scolaire des Blagis après acquisition des terrains nécessaires ;

— la construction de 6 tennis au Parc des Sports des Blagis, à proximité de la Piscine de la rue de l'Yser ;

— la rénovation du Jardin de la Ménagerie avec un complément d'installations sportives (tennis et boules) ;

— la construction de deux écoles maternelles de 4 classes pour le Groupe Scolaire des Blagis ;

— la reconstruction de la cantine scolaire et du bâtiment provisoire du Groupe des Ecoles du Centre, après élargissement de la rue des Ecoles, entre la Maison des Jeunes et de la Culture et la rue Marguerite-Renaudin ;

— la construction de 2 parkings de dissuasion, à proximité des Gares de SCEAUX et de SCEAUX-ROBINSON.

Dans le deuxième groupe (construction de l'autoroute), nous avons étudié le transfert sur la dalle de l'autoroute, du Commissariat de Police, des Ateliers Municipaux, du Centre Municipal des Loisirs et la création d'un important parking, d'une école maternelle, ainsi qu'une extension des installations sportives des Clos-Saint-Marcel jusqu'à la dalle de l'autoroute.

Qu'il me soit permis de remercier ici, sans les nommer, toutes les personnes qui ont contribué à l'étude ou à la réalisation de l'ensemble de ces travaux, avec une mention spéciale pour nos agents des Services Techniques et leur Directeur, ainsi que mes Collègues du Conseil Municipal. Tous, avec des moyens souvent insuffisants se sont efforcés de conserver à notre Ville son caractère historique et résidentiel qui en fait tout le charme.

P. DANE,

Conseiller Municipal
Délégué aux Travaux

Sireine-Automobile

CONCESSIONNAIRE

PEUGEOT

12 bis, avenue du Général-Leclerc

92 - BOURG-LA-REINE

350-48-40 +

Essais et Présentation

204 — 304 — 404 — 504

OCCASIONS TOUTES MARQUES
SELECTIONNEES



Faites laver votre voiture
en moins de 5 minutes avec
notre portique

AUTOMATIQUE
« KIBROS ELECTRONIQUE »

STATION-SERVICE
MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE

PONÇAGE, VITRIFICATION, PEINTURE, VITRERIE

TOUS PARQUETS

ENTRETIEN JOURNALIER DE BUREAUX, MAGASINS, USINES

HUMBLET Lucien91 - La Folie Bessin - ORSAY
Tél. : 928-77-21

844

LA GLORIETTETOUS CADEAUX
ENCADREMENT
ABAT-JOUR

4, rue Florian - 92 - SCEAUX Tél. : 350-46-10

1608

ENTREPRISE D'ELAGAGES DE PARCS ET JARDINS
Abattage et arrachage mécaniques**ROBERT ANDREOLI**38, rue des Aulnes - 92 - SCEAUX
Tél. : 702-96-47 et 41-15

841

CLINIQUE DE L'HAY-LES-ROSES

Chirurgie générale et spécialisée. Orthopédie. Accouchement. Gynécologie. Radiologie. Rééducation fonctionnelle

15, rue des Tournelles
94 - L'Hay-les-Roses
Tél. : 702-85-50

828

AGENCE « SCEAUX-PARC »

Conseiller immobilier agréé S.N.P.I. et F.F.P.I.C.

60 bis, Av. Franklin-Roosevelt (près Eglise) - (92) SCEAUX
Tél. : 350-34-14 et 660-15-72

PROMOTION - LOCATION - GERANCE - LOTISSEMENTS

917

**CRÉDIT
AGRICOLE***Quelle que soit votre activité...***AGENCE DE SCEAUX**144 bis, Av. G1-Leclerc
(Nationale 20)Tél. : 702 94-36
660 13-42Ouvert du Lundi
au vendredi
de 9 à 12 h - 14 à 17 h

1284

A. DELAGE & Cietravaux publics
et particuliers52-54, avenue de Robinson
92 - PLESSIS-ROBINSON
Tél. : 702-02-35

908

**RESTAURANT de L'ERMITAGE
ROBINSON** TOURISTIQUE ★ ★ ★ ★Membre de l'Académie Culinaire de France
Prix d'Honneur — Médaille d'Or 1954-62-68Petits Salons pour Réceptions et Séminaires (Prix spéciaux) — Salons jusqu'à 600 couverts — Nous consulter
Menus touristiques : 20, 24, 30, 35 F — Réveillons élégants et gastronomiques — Terrasse ombragéeTél. : 702.13.34
702.36.3626-28-30, rue de Malabry
— PLESSIS-ROBINSON —

1174

Au cours des dix dernières années un effort important a été entrepris pour doter notre Ville des installations sportives qui lui manquaient.

En 1959 il n'existait qu'une salle de sports utilisée alternativement pour le basket et le tennis. Elle était construite sur un terrain n'appartenant pas à la Ville et les vestiaires trop petits frôlaient le délabrement. D'autre part quelques jeux de boules permettaient aux fervents de ce sport de le pratiquer en bordure du petit parc.

De nombreux projets ont été étudiés mais il n'était pas possible de les réaliser tous en même temps, aussi bien pour des raisons financières que pour des raisons administratives liées à l'acquisition des terrains et à la nécessité d'obtenir des autorisations, et, si possible des subventions qui couvriraient, au moins partiellement, les dépenses envisagées.

La première décision prise fut l'achat du terrain de la rue des Clos-Saint-Marcel sur lequel était construite la salle des Sports. En même temps débutaient les études concernant la rénovation de la salle elle-même et de ses vestiaires, ainsi que la mise au point d'un projet de piscine.

Parallèlement commençait la recherche des terrains dont l'acquisition rendrait possible la construction des installations et des gymnases dont les groupes scolaires du Centre et des Blagis étaient démunis.

Des solutions ont été trouvées à ces différents problèmes.

En 1969 la salle des sports était complètement rénovée et dotée d'un vestiaire pour les sportifs, tandis qu'un autre vestiaire était réservé aux scolaires, utilisateurs des équipements extérieurs.

La même année la piscine des Blagis, rue de l'Yser, était ouverte au public, aux scolaires et aux sportifs. La durée hebdomadaire d'ouverture est de 86 heures pendant la période des vacances scolaires et de 93 heures lorsque la moitié des heures environ sont réservées aux scolaires et aux sportifs. Par conséquent tous ceux qui veulent venir à la piscine pour leur plaisir trouvent la possibilité de le faire à des heures convenables. Le solarium et son volleyball sont très fréquentés les jours où le soleil accepte de se montrer.

La piscine est gérée par une association qui reçoit des villes de BOURG-LA-REINE et de SCEAUX, une subvention de 30.000 F (donc 60.000 F en tout pour l'année 1970) pour l'aider à assurer ses frais de fonctionnement et surtout pour lui permettre d'améliorer les installations, puis, ultérieurement, de faire les réparations qui deviendront nécessaires.

La participation de BOURG-LA-REINE est la conséquence d'un accord entre les deux villes pour partager les frais d'équipement, et, éventuellement, de fonctionnement des installations sportives et culturelles. Cet accord diminue le montant des dépenses que devront payer les 40.000 habitants des deux villes pour pouvoir bénéficier de tous les nouveaux aménagements qui sont ou seront réalisés dans les deux communes. Il en résulte, aussi, une certaine spécialisation. Dans le domaine sportif, SCEAUX est orienté vers la natation, le basket et le tennis, tandis que le stade de BOURG-LA-REINE, qui vient d'être rénové, et le gymnase qui

L'équipement sportif de notre ville

en est proche sont prévus pour les autres sports de salle et d'extérieur.

En ce qui concerne SCEAUX, l'année 1970 a vu la mise en service de deux nouveaux tennis à la place d'un terrain ancien qu'il fallait remettre en état. Les membres du club ont participé financièrement à cette opération, mais le nombre des terrains de tennis est encore très insuffisant pour accueillir tous ceux qui à SCEAUX comme à BOURG-LA-REINE espèrent pouvoir s'inscrire au club. Deux projets sont en cours :

— l'un, qui devrait se réaliser en 1971, mettra à la disposition des amateurs de tennis six nouveaux courts et un véritable club sur le terrain proche de la piscine;

— l'autre fait partie du projet général d'aménagement du secteur Est du petit parc qui comportera finalement cinq ou six terrains de tennis et probablement 16 jeux de boules.

Ainsi se trouveront satisfaites, en même temps, les demandes des clubs de tennis et de boules. Les premiers pourront utiliser 11 ou 12 courts de tennis et les seconds auront enfin des installations convenables qu'ils attendent depuis longtemps malgré les améliorations qui ont été faites sur le terrain actuel pour leur faire prendre patience.

D'autres projets d'équipements sportifs se rapprochent de leur réalisation. Il en est ainsi pour les gymnases et les aires d'évolution nécessaires pour les groupes scolaires du Centre et des Blagis, les terrains sont acquis ou en cours d'acquisition; il faut maintenant assurer le financement des travaux.

Les non-scolaires pourront utiliser ces nouvelles installations qui doivent, par conséquent, être suffisamment spacieuses pour qu'il soit possible d'y pratiquer des sports de compétition. Un autre projet à échéance plus lointaine serait la construction d'une deuxième salle des sports et éventuellement d'une patinoire rue des Clos-Saint-Marcel.

Les projets ne manquent pas, mais il faut choisir entre eux et déterminer un ordre de priorité entre toutes les réalisations sportives et autres, qui seraient utiles, mais dont le coût doit rester supportable pour ceux qui doivent finalement les payer, c'est-à-dire tous les Scéens.

R. JECHOUX,

Conseiller Municipal Délégué.

LA BOULE SCÉENNE

Nous avons précédemment signalé que la quadrette des Cadets des Hauts-de-Seine (FRAIOLI Patrick, de la Boule Scéenne - DROUARD et TRIQUEROS, des Boul-Dogs de St-Cloud, et MONAGLIA, de l'U.S. Malakoff) s'était qualifiée pour disputer les Championnats de France organisés par la F.F.B. et la F.S.G.T.

Les 28 et 29 août, à Aix-les-Bains, nos jeunes allèrent jusqu'en huitième de finale pour les Championnats de France F.F.B.

Le 6 septembre, à Annemasse (Haute-Savoie) cette quadrette de Cadets parvint à la finale, mais battue par le score de 13-9, elle laissa échapper le titre. Elle n'en fut pas moins sacrée sous-championne de France F.S.G.T., consécration de valeur certaine. En qualité de Scéens, nous avons enregistré avec beaucoup de satisfaction les succès, en cours d'année, de Patrick FRAIOLI dont la famille est d'ailleurs une pépinière d'excellents boulistes.

Le 6 septembre, à Meudon, au cours d'une compétition de 64 doublettes toutes catégories, BOISSAY Daniel et son fils Christian n'échouèrent qu'en finale (battus 7-13).

Le 13 septembre, à Sèvres, lors d'un 32 doublettes T.C., BIONDO et C. BOISSAY, ne perdirent, eux-aussi, qu'en finale (9-13).

La Natation à Bourg-la-Reine et à Sceaux

Après une année de fonctionnement de la piscine des Blagis, il est intéressant de faire le point de sa gestion.

NATATION SCOLAIRE

Dès le mois de septembre 1969, les services de l'enseignement de la région parisienne ont mis à la disposition des deux communes des éducateurs spécialisés pour assurer l'apprentissage de la natation aux élèves des classes de 8^e. Les Communes devaient, comme d'habitude, prendre à leur charge les frais de location de la piscine.

Les Conseil municipaux des deux villes ont pensé, immédiatement que l'existence de cette nouvelle piscine leur créait des possibilités supplémentaires et qu'il fallait, par conséquent, qu'un plus grand nombre d'élèves des écoles communales bénéficient de l'enseignement de la natation. Il a donc été décidé que les classes de 7^e et 9^e, auraient aussi une séance de natation chaque semaine. Les villes payent la location des installations et l'association de gestion de la piscine fournit gratuitement, ses maîtres-nageurs comme éducateurs.

Ainsi pendant l'année scolaire 1969-1970, 57 classes de toutes les écoles communales de Sceaux et Bourg-la-Reine sont venues régulièrement, chaque semaine à la piscine, soit à pied pour les écoles les plus proches, soit en car pour les plus éloignées. Donc 1.200 à 1.300 garçons ou filles ont eu l'occasion d'apprendre à nager ou de se perfectionner.

Les élèves des lycées Lakanal et Marie-Curie, des écoles Jeanne-d'Arc et Saint-Jean-Baptiste, les Centres de Loisirs Municipaux fréquentent aussi notre établissement. Les Professeurs et Moniteurs se montrent satisfaits d'avoir un tel « instrument de travail » à leur disposition, car même en période hivernale, la piscine est utilisée alors qu'ils ne peuvent en faire autant des terrains ou des pistes des stades.

On évalue à 800 le nombre de brevets de 25 et 50 mètres passés dans notre bassin. Les élèves commencent à comprendre que « ces papiers » ne sont pas négligeables : ils complètent un brevet sportif, ils donnent des points dans

des examens et sont exigés pour certains stages d'activités nautiques ou de loisirs.

NATATION SPORTIVE

La section de natation l'U.S.B.R.S. « Les Dauphins » a repris son essor : bien vite, le nombre de licenciés, qui était de 10, est passé à 315.

Si certains jeunes sont venus y apprendre les bases de la natation sportive, des adultes sont venus, eux, se perfectionner et ont découvert que ce sport pouvait être, non seulement une nécessité, mais aussi un divertissement.

Tous les Dauphins ont la possibilité de suivre trois entraînements par semaine et de venir gratuitement avec le public du dimanche après-midi.

Trente-six compétiteurs et compétitrices (de 6 à 22 ans), ont déjà démontré leurs capacités dans les compétitions hivernales, dans les championnats du club, dans les critères départementaux et régionaux. Ce noyau va certainement grossir, car les « apprentis » de l'année dernière vont devenir, petits nageurs, puis nageurs chevronnés.

NATATION POUR TOUS

« Et nous ? ». Disent les autres.

Les autres, ce sont ceux qui ne sont plus scolaires et ne veulent pas (ou ne peuvent pas) s'inscrire dans un club.

Pour ceux-là, il y a encore 48 h 30 d'ouverture au public en période scolaire, et 86 h 30 en période non-scolaire.

Pour ceux qui n'aiment pas être « bousculés », nous conseillons les heures proches de midi ou celles des soirées après 20 h.

Pour ceux qui veulent des « prix d'entrée », nous les informons qu'il existe un abonnement annuel de 350 francs qui met le prix d'entrée à 1 franc par jour !...

Le Vice-Président,

R. JECHOUX.

Piscine des Blagis

5, rue de l'Yser, 92 - SCEAUX
Tél. : 660-21-65

HORAIRE D'OUVERTURE PENDANT LA PERIODE SCOLAIRE

LUNDI de 11 h 45 à 13 h 30 et de 20 h 30 à 22 h.

MARDI de 11 h 45 à 13 h 30 et de 17 h 15 à 22 h.

MERCREDI de 11 h 45 à 13 h 30 et de 20 h à 22 h.

JEUDI de 10 h 15 à 20 h 30.

VENDREDI de 11 h 45 à 13 h 30 et de 19 h 30 à 22 h.

SAMEDI de 11 h 45 à 20 h 30.

DIMANCHE de 8 h 30 à 20 h.

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

(Toussaint, Noël, Mardi-Gras, Pâques)

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI de 8 h 30 à 22 h.

JEUDI, SAMEDI de 8 h 30 à 20 h 30.

DIMANCHE de 8 h 30 à 20 h.

JOURS FERIES de 8 h 30 à 20 h

TARIF DES ENTREES

ADULTES 4,50 F - par 10 entrées 40 F

ENFANTS 3,00 F - par 10 entrées 25 F

Les étudiants et les familles nombreuses bénéficient de ce tarif sur présentation de leur carte.

ABONNEMENT ANNUEL 350 F

ABONNEMENT ANNUEL pour raison médicale 300 F

Spécial Dauphin

Section natation de l'U.S.B.R.S.

En septembre 1969, nous étions 10. En septembre 1970 nous sommes 315.

Ces chiffres sont éloquentes et nous ont amenés, grâce au dévouement d'un certain nombre de personnes qui ont bien voulu prendre des responsabilités, à mettre en place une organisation administrative et sportive qui puisse faire face aux demandes des membres du club.

Sur le plan sportif, nos Dauphins et Dauphines ont déjà gagné un certain nombre de secondes sur leurs meilleures performances antérieures. Les résultats obtenus au cours de l'année aux championnats et critères départementaux en sont la preuve, ainsi que vous pourrez le voir en lisant le tableau de la page 13.

Dans le critérium hivernal concernant toute la France, notre club, « pour sa première année », c'est classé 195^e sur 314 clubs participants. C'est un début tout à fait honorable.

Nous souhaitons que l'année qui commence nous permette d'accueillir de nouveaux jeunes nageurs et que, par suite de l'effort de tous, nos résultats en 1971 soient améliorés.

VIVE LES DAUPHINS !

NATATION SPORTIVE

Extrait des résultats obtenus dans les CHAMPIONNATS ET CRITERIUMS DEPARTEMENTAUX DES HAUTS-DE-SEINE A NANTERRE

- 100 m crawl garçons 1956 et après** (17 participants) :
4° Jean-Philippe BESSOND 1'18"6.
- 100 m brasse garçons 1954-1955** (22 participants) :
12° Benoît GILBERT 1'32"6.
- 200 m brasse garçons 1956 et après** (14 participants) :
5° Jacques GODIN 3'34"6.
- Relais 4 X 100 m nage libre garçons 1956 et après** (4 équipes) :
2° U.S.B.R.S. 5'33"6.
(J. GODIN, H. CHABAL, M. LABRIT, J.-P. BESSOND).
- Relais 4 X 100 m 4 nages garçons 1956 et après** (4 équipes) :
4° U.S.B.R.S. 6'42"1.
(D. ROBERT, J. GODIN, J.-P. BESSOND, M. LABRIT).
- 100 m brasse filles 1956 et après** (19 participantes) :
6° Valérie JOUAN 1'43"1.
- 200 m 4 nages filles 1956 et après** (9 participantes) :
2° Diane NIEDERMAN 3'23"3.
- 100 m dos filles 1956 et après** (9 participantes) :
2° Diane NIEDERMAN 1'26"8.
- Relais 4 X 100 m 4 nages filles 1956 et après** (3 équipes) :
3° U.S.B.R.S. 6'49"1.
(E. LESIEUR, V. JOUAN, D. NIEDERMAN, H. MARTRE).
- ...Et dans les CRITERIUMS REGIONAUX DE L'ILE-DE-FRANCE...
- Diane NIEDERMAN, sélectionnée parmi les 14 meilleures dossistes de l'Île-de-France, se classe 7° et réalise le temps de 1'25"2 dans le 100 m dos filles 1956.

JUDO

Nous vous informons que le Club « Judo » a repris à partir du mardi 6 octobre 1970.

Responsable : M. THEAUDORS.
Professeur : M. PEZENAS.
Assistant : M. ROBINEAU.

Le Prix des cours reste fixé à 20 F par mois avec tarif dégressif pour les membres d'une même famille.

IMPORTANT

Nous vous rappelons que les horaires doivent rester précis :

- Mardi de 18 h 30 à 20 h.
- Vendredi de 20 h à 21 h 30.

Les inscriptions devront être prises au Centre Alfa, 2, rue du Dr-Roux à Sceaux (Blagis).

Les cours auront lieu comme par le passé dans la Salle du Collège d'Enseignement Technique, 9 bis, rue de la Marne à Sceaux.

Pour tous renseignements : ROB. 56-74.

LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

21, rue des Ecoles, 92 - SCEAUX - Tél. : 350-05-96

ACTIVITES POUR LA SAISON 1970-71 ENFANTS

Danse classique

Mardi : 17 h - 18 h — 18 h - 19 h.
Mercredi : 17 h - 18 h — 18 h - 19 h.

Peinture Enfants - Expression Libre

Mercredi : 17 h - 18 h 30.
Jeudi : 9 h - 10 h 30 — 10 h 45 - 12 h 15 — 14 h 30 - 16 h.

Modélisme - Maquettes

Mercredi : 18 h - 20 h.

Emaux

Vendredi : 17 h - 19 h.

Ciné-Club

Consultez pour le programme un autre article de ce Bulletin.

ADULTES - ADOLESCENTS

Danse moderne

Mercredi : 17 h 30 - 19 h — 19 h - 20 h 30.

Hatha-Yoga

Lundi : 9 h - 10 h — 10 h - 11 h — 14 h - 15 h — 15 h - 16 h — 18 h - 19 h — 19 h - 20 h.
Mercredi : 14 h - 15 h — 15 h - 16 h.

Dessin fusain

Mardi : 19 h - 21 h.

Emaux

Vendredi : 14 h - 16 h.

Guitare

Jeudi : 17 h - 18 h — 18 h - 19 h — 19 h - 20 h.

Art Dramatique

Lundi : 17 h - 20 h.

Radio-Télévision Scolaire Promotion

Dimanche : 9 h - 11 h.

Mathématiques Modernes

Mardi à 21 h.

Peinture sur soie

Jeudi : 15 h - 17 h.

ACTIVITES SPORTIVES

Escrime

Enfants : vendredi à 18 h - 19 h.
Adultes-Adolescents : vendredi à 19 h - 20 h.

Equitation

Renseignements : jeudi à 21 h.

Tennis

Nous consulter.

Parachutisme

Adultes-Adolescents :
Entraînement : Mardi et Jeudi de 21 h à 23 h.

La M.J.C. est ouverte tous les jours (sauf le lundi) de 14 h à 19 h et de 20 h 30 à 23 h.

Assurance et inscription pour l'année	10 F
Cotisation par activité :	
Enfants et Adolescents	15 F
Adultes	20 F

La société des Amis du musée de l'Île-de-France prépare une série de visites-conférences à Paris ou dans les environs pour les prochains mois.

Les adhésions (10 F par personne et par an) sont reçues au Secrétariat de la Société, Château de SCEAUX - 92.

● Les Amis du Musée
de l'Île-de-France

La rentrée scolaire à Sceaux

Des changements assez nombreux ont marqué la rentrée scolaire dans les écoles de la Commune,

I - Changements dans le personnel de direction

L'école dite des filles du groupe Renaudin est privée de sa Directrice, Mme LASNE. Celle-ci a dû prendre un congé et nous sommes sûrs de nous faire les interprètes des familles en lui souhaitant un prompt rétablissement. Elle est remplacée à titre provisoire par un professeur du C.E.G., Mme BRAMET qui, à l'occasion de cette rentrée un peu difficile, a su montrer de grandes qualités d'organisatrice.

L'école dite de garçons du même groupe vient aussi de changer de Directeur. M. BEURDELEY, chargé l'année dernière d'assurer l'intérim, s'était fait apprécier pour sa compétence et sa gentillesse. Il vient de retrouver son poste antérieur à Clamart et de céder la place à M. CHAMEROY (nommé lui aussi à titre provisoire), pédagogue chevronné, qui, de surcroît, consacre une grande partie de ses loisirs à des activités péri et post-scolaires. Les familles ont tout lieu de se féliciter de sa nomination.

Aux Clos Saint-Marcel, Mme SALPHATI, chargée provisoirement en septembre 1969 de la direction de l'école élémentaire, s'était acquittée au mieux de sa tâche, alourdie pourtant par un service d'enseignement et les obligations nouvelles des chefs d'établissement. Nommée dans une autre commune, elle est remplacée par une de ses collègues de l'École du Centre, Mme BOURGEOIS, devenue titulaire du poste et qui sera servie dans ses nouvelles fonctions par son expérience administrative et pédagogique, comme par ses qualités personnelles.

II - Modifications des structures

La structure de nos établissements scolaires a subi également des modifications.

Si, malgré les menaces qui pesaient sur elles, les écoles maternelles gardent toutes leurs classes, en revanche, en dépit des efforts de la Municipalité (cf. le dernier numéro du Bulletin Municipal) les écoles primaires ont été amputées au total de 4 postes (2 aux Blagis, 1 au Centre, 1 au Petit-Chambord). Toutefois il a été possible d'éviter, au moins pour cette année, la constitution de classes à double section, formule considérée en général comme un pis-aller.

Au Centre, cet inconvénient a pu être écarté grâce à des échanges d'élèves entre les deux écoles. Sauf dans les CM2, qui ne sont pas géminés (comme les CM1 l'année dernière), il a été remédié, aux moindres frais, aux inégalités fâcheuses constatées à certains niveaux dans les proportions respectives de garçons et de filles. La mixité est donc réalisée dans ce groupe d'une manière satisfaisante.

Quant aux deux C.E.G., conformément aux décisions prises en avril, ils ont été réunis en un seul établissement, mixte lui aussi, dont la direction a été confiée à la directrice de l'ex-école des filles. Il compte deux sixièmes et deux cinquièmes, trois quatrièmes (contre 4 au total en 1969-1970), et trois troisièmes (contre 4 également l'année dernière).

Enfin les deux classes de perfectionnement du groupe, géminées elles aussi, se partagent leurs élèves, non plus d'après le sexe, mais d'après l'âge et le niveau des enfants, ce qui, du point de vue éducatif, est un progrès certain.

Au groupe des Blagis les changements sont moins nombreux, mais non négligeables. Les classes de fin d'études sont enfin transformées en classes de transition (6ème 3) et au C.E.G. filles ont été créées, conformément aux vœux des parents, une section d'allemand première langue et une d'espagnol deuxième langue.

Au Petit-Chambord, pour des raisons pédagogiques et administratives, le G.O.D. a été fermé, comme il était prévu, malgré les services qu'il a pu rendre.

Evolution des effectifs

Le tableau ci-dessous indique les variations d'effectifs d'une année à l'autre.

	Ecoles Matern.	Ecoles Primair.	CEG-GOD SAL	TOTAL
1969-1970 ..	777	1.589	625	2.991
1970-1971 ..	919	1.447	664	3.030

On observera que, si les changements sont peu sensibles dans le second degré, ils sont notables dans les écoles maternelles et les écoles primaires. Toutefois, en ce qui concerne ces établissements, la différence réelle est un peu moindre qu'il ne paraît, pour les unes, parce que cette année les inscriptions anticipées des tout-petits ont été plus nombreuses que l'année dernière, pour les autres, parce que les élèves admis autrefois dans les classes de fin d'études sont comptés maintenant parmi ceux du premier cycle secondaire.

Du point de vue pédagogique, les variations de l'effectif moyen des classes sont plus importantes que celles du nombre d'enfants accueillis dans nos écoles. Or, comme il était prévu, cet effectif moyen est en augmentation. Il passe, pour les classes élémentaires autres que le Cours Préparatoire (où le maximum est en principe de 25) de 27,8 à 29 élèves, et pour les classes du second degré (autres que les 6^{es}, où le maximum est en principe aussi de 25), de 27,1 à 30.

Dans le premier cas, l'augmentation s'explique évidemment par la fermeture de classes. Bien que minime, elle est néanmoins regrettable dans la mesure où elle nous éloigne du chiffre de 25 élèves considéré par les enseignants comme le maximum souhaitable. Par ailleurs la moyenne de 29 dissimule de grandes inégalités, certaines classes comptant 25 élèves ou même moins, et 17 classes 30 élèves et plus. C'est à l'école des Clos Saint-Marcel que les classes pléthoriques sont le plus nombreuses. Aussi des mesures sont-elles envisagées en vue de remédier à cette situation. Quant aux Blagis, l'accroissement des effectifs risque de s'aggraver encore d'une manière sensible en cours d'année, quand les H.L.M. des Bas-Coquarts seront mises en service.

Modification du statut des Chefs d'établissement

Il nous reste à signaler une mesure importante concernant les Chefs d'établissement. Désormais une école doit compter entre 300 et 399 élèves pour que le directeur puisse bénéficier d'office d'une demi-décharge de service d'enseignement, et 400 élèves au moins pour lui donner droit à une décharge complète.

Appliquée brutalement dès cette année au Petit-Chambord, cette mesure a provoqué une protestation de la Municipalité, qui espère voir s'améliorer bientôt la situation de la Directrice. C'est également le désir de favoriser le bon fonctionnement de nos écoles qui a dicté la demande formulée en ces termes dans la lettre adressée le 6 juillet 1970 par M. Guldner à M. l'Inspecteur d'Académie :

« J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la nécessité d'alléger les tâches de la Directrice d'une de nos écoles élémentaires, celle des Clos Saint-Marcel.

« En effet, chargée à la fois d'un service complet d'enseignement et de fonctions de direction, elle est obligée très fréquemment de laisser ses élèves pour répondre aux convocations qui lui sont adressées et participer aux séances de recyclage. De plus, elle fait partie en fin d'année de jurys d'examens.

« Il en est résulté, parmi d'autres conséquences fâcheuses, que les heures perdues par ses élèves représentent au total trente jours de classe. Il était inévitable que, malgré son dévouement, les enfants qui lui étaient confiés, et en particulier ceux qui étaient défavorisés sous le rapport socio-culturel, aient pâti gravement de ses absences répétées.

(Suite page 16)

AUTOMNE HIVER 1970-1971

Variations sur la Mode

DE JACQUELINE BOREL

HÉSITATION ?... NON

La mode est résolument longue, audacieusement maxi, timidement midi.

Les cheveux, résolument courts, autour du visage, ce qui apporte douceur et féminité, éclat et jeunesse.

La nuque, réconcilie les adeptes du court, et les acharnés du long. Elle varie suivant les goûts : courte, mi-longue, longue.

La Haute Coiffure a créé pour vous séduire cette ligne Automne-Hiver 1970/1971, alerte, décidée, souple et vivante.

Cheveux savamment colorés dans des nuances chaudes et vivantes, rares et naturelles :

"LES NATURELS RARES"

3 nouvelles nuances :

- *MACASSAR Noir forêt à reflet métallique*
- *DOUKA Blond foncé pourpre*
- *ZINGANA Blond doré à reflet cuivré*

UNE NOUVELLE COIFFURE, UNE COULEUR PLUS BELLE : font de vous une femme ni tout-à-fait la même, ni tout-à-fait une autre...



Photos Robert MURET

JACQUELINE BOREL
COIFFURE

112 BIS, RUE HOUDAN - SCEAUX — TÉLÉPHONE : 702 84-45

Membre de la Haute Coiffure Française

La rentrée scolaire à Sceaux

(Suite de la page 14)

« Soucieux de l'intérêt des élèves et sûrs de répondre au vœu des familles, nous demandons qu'il soit remédié à cette situation. J'ai donc l'honneur de vous prier de bien vouloir faire bénéficier d'une demi-décharge de service la Directrice de l'école élémentaire mixte des Clos Saint-Marecl. J'ajoute que la Commune prendra à sa charge la dépense entraînée par cette mesure.

« Daignez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sentiments distingués ».

Cette demande vient d'être satisfaite.

Dans les établissements d'Etat de second degré que possède notre Ville, la rentrée a été un peu plus satisfaisante que l'année dernière.

Au collège technique mixte de la rue de la Marne, les effectifs sont passés de 564 à 525 élèves. Des places sont encore vacantes dans les sections de préparation en deux ans au B.E.P. A l'exception d'un seul, tous les postes de professeurs ont été pourvus à temps.

Le personnel était de même pratiquement au complet dans les deux lycées. Toutefois le nombre de postes de surveillants reste inférieur aux besoins. Les effectifs se sont légèrement dégonflés, comme l'indique le tableau suivant :

	1969-1970	1970-1971
Lycée Marie Curie		
1 ^{er} cycle	1.052	892
2 ^e cycle	1.142	1.228
TOTAL.....	2.194	2.120
Lycée Lakanal		
1 ^{er} cycle	1.199	1.033
2 ^e cycle	1.158	1.155
classes préparatoires ..	521	555
TOTAL.....	2.878	2.743

Dans l'ensemble, les classes sont un peu moins chargées que l'année dernière, bien qu'un bon nombre d'entre elles comptent encore plus de 35 élèves.

Il nous reste à souhaiter que la situation s'améliore plus nettement l'année prochaine.

H. WATREMEZ

Conseiller municipal délégué.

REPRISE DE TERRAINS DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Le Maire de Sceaux informe la population qu'en vertu de l'arrêté municipal du 30 septembre 1970 il sera procédé, à partir du 1er janvier 1971, à la reprise des concessions ci-après :

- Concessions gratuites de cinq ans délivrées avant le 1er janvier 1966,
- Concessions décennales délivrées avant le 1er janvier 1959,
- Concessions trentenaires délivrées avant le 1er janvier 1939,

qui n'auront pas fait l'objet d'un renouvellement.

Les monuments et objets funéraires existant sur ces sépultures resteront à la disposition des familles pendant un an et un jour.

S. E. R. I. M.

PROMOTEUR CONSTRUCTEUR

— met ses 17 années d'expérience à votre service et vous propose deux nouveaux programmes en Banlieue Sud :

Sceaux

33, rue des Imbergères
et rue Paul-Couderc

face au Parc, sur un magnifique terrain en pente douce, versant Sud, construction en cours de neuf petits immeubles, comportant 85 appartements de grand standing (du Studio au 9/10 p.).

LIVRAISON PRINTEMPS 1972

Chatenay-Malabry

56, avenue Jean-Jaurès
Rue Marc-Sangnier

dans un cadre de verdure, construction en cours de quatre petits immeubles d'ensemble 56 appartements tout confort (du Studio au 6/7 p.).

LIVRAISON PRINTEMPS 1971

PRIX FERMES et DEFINITIFS

Garanties Financières
et Techniques

S. E. R. I. M.

58, rue de l'Arcade
PARIS 8^e - Tél. EUR. 52-11

CINÉ-CLUB DES JEUNES DE SCEAUX

Le septième art est le moyen d'expression d'aujourd'hui et il restera celui de demain.

Voulez-vous habituer vos enfants à « bien voir » un film ? A distinguer le bon du médiocre ?

Abonnez-les **sans tarder** au Ciné-Club de la Maison des Jeunes et de la Culture qui vous propose deux séries de programmes commentés, discutés et spécialement adaptés à leur âge (il ne reste plus que quelques places, et seulement en 2^e série) :

PREMIERE SERIE (pour les enfants de 7 à 9 ans) :

- Aventure dans la baie d'or - les jeudis 12 et 19 novembre à 14 h 15.
- Séance au Centre d'Animation Culturelle « Les Gémeaux » pour tous les enfants - Direction J. DOUAI - le jeudi 10 décembre à 14 h 15.
- Quand le rire était roi - les jeudis 14 et 21 janvier à 14 h 15.
- Séance au Centre d'Animation Culturelle « Les Gémeaux » pour tous les enfants - Direction J. DOUAI - le jeudi 4 mars à 14 h 15.
- Courts métrages canadiens les jeudis 18 et 25 mars à 14 h 15 :
 - Vogue à la mer.
 - Hold-Up au Far-West.
 - Touc Touc et le palais de glace.
- La pantoufle dorée - les jeudis 22 et 29 avril à 14 h 15.

DEUXIEME SERIE (pour les enfants à partir de 10 ans) :

- Quatre garçons dans le vent - le jeudi 5 novembre à 14 h 15.
- Séance au Centre d'Animation Culturelle « Les Gémeaux » pour tous les enfants - Direction J. DOUAI - le jeudi 10 décembre à 14 h 15.
- Overlanders - le jeudi 7 janvier à 14 h 15.
- Moby Dick - le jeudi 4 février à 14 h 15.
- Séance au Centre d'Animation Culturelle « Les Gémeaux » pour tous les enfants - Direction J. DOUAI - le jeudi 4 mars à 14 h 15.
- Le gouffre aux chimères - le jeudi 1er avril à 14 h 15.
- La Flèche brisée - le jeudi 6 mai à 14 h 15.

Ainsi que vous avez pu le constater, au cours de la saison, deux séances « exceptionnelles » regroupant plusieurs ciné-clubs d'enfants de la région, auront lieu au Centre d'Animation Culturelle « Les Gémeaux », 49, avenue Georges-Clemenceau ; les programmes seront communiqués ultérieurement.

Nous comptons sur une nombreuse assistance.

Renseignements et inscriptions : Maison des Jeunes de la Culture de Sceaux, 21, rue des Ecoles - Tél. : 350-05-96 tous les après-midi (sauf le lundi) de 14 h à 19 h.

CONDITIONS :

Abonnement aux 7 séances :

- 21 F pour le premier enfant.
- 18 F pour le deuxième enfant.
- 15 F à partir du troisième enfant.

Les Amis de la Musique du Canton de Sceaux

en collaboration avec

LE CENTRE D'ANIMATION CULTURELLE « LES GEMEAX » donneront leur série habituelle de six concerts à 18 heures pour les Peter Pan et à 20 h 45 pour les Adultes

Samedi 21 novembre :

Le Duo, deux pianos, HEIDSIECK
Pasquini - Debussy - Mozart - Liszt.

Samedi 12 décembre :

Maxence LARRIEU et l'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE FRANCE — Locatelli - C.P.E. Bach - Hindemith.

Samedi 16 janvier :

ALEXANDRE LAGOYA - guitariste.

Samedi 6 février :

LE TRIO DI BOLZANO
Beethoven - Mozart - Brahms.

Samedi 13 mars :

Ensemble ARS REDIVIVA
Telemann - Haendel - Guillemain - Martinu - Honegger - J. Françaix.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser : le mardi et le jeudi matin, ou d'écrire : 19, rue Pierre-Curie à Sceaux. Tél. : 702-17-24.

Ces concerts auront lieu dans la nouvelle salle « LES GEMEAX », 49, avenue Georges-Clemenceau - Sceaux. (Parking assuré).

« Sceaux-Accueil » reprend ses activités. Elles sont ouvertes à toutes. Que les nouvelles, celles qui se sentent isolées, se joignent à nous. Retrouvons-nous nombreuses à nos réunions d'accueil, visites de Paris, bridges, etc...

Pour vos renseignements :

J. Loiseau, 146, rue Houdan 350-63-18
M.-J. Lucius, 7, bd Desgranges 702-12-81
G. Lesueur, 9, rue M.-Charaire 702-27-74
sont à votre disposition.

Office de Tourisme de Sceaux

68, rue Houdan - SCEAUX

du mardi au samedi 9 h-12 h — 15 h 30-19 h

VACANCES DE NOEL - PAQUES

Dès à présent, la location est ouverte pour les trains partant et arrivant à la GARE DE LYON pour les périodes suivantes :

Au départ de Paris : du 18-12 au 23-12-70 pour Noël ; du 2-4 au 4-4 pour Pâques.

Au départ de Province : du 1-1 au 3-1 71 pour Noël ; du 16-4 au 18-4-71 pour Pâques.

Si vous souhaitez voyager à ces dates, ne tardez pas à venir nous voir au plus vite. Chaque année le nombre de voyageurs augmente et il faut tenir compte de la suppression des vacances de février qui sera la cause d'une plus grande affluence tant à Noël qu'à Pâques.

Pour les périodes indiquées, le paiement préalable des titres de transport est exigé par la S.N.C.F.

Location des places hors des périodes de fort trafic : toutes gares.

Rien n'empêche que vous nous demandiez d'intervenir auprès de la S.N.C.F., par correspondance, pour obtenir vos places pour toutes et de toutes destinations.

Vous vous éviterez ainsi la longue attente qui est imposée du fait de l'encombrement des lignes téléphoniques avec les gares et vous aurez plus de chance d'être satisfaits.

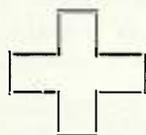
Cartes demi-tarif : au cours de l'exercice écoulé, nous avons remarqué que beaucoup d'entre vous effectuent de nombreux déplacements sur divers parcours. Il existe des cartes demi-tarif qui vous permettent comme leur nom l'indique, de bénéficier de 50 % de réduction. Voici un exemple d'un de nos adhérents qui se rend à Tarbes plus de 10 fois dans l'année.

Il payait A.R. à plein tarif pour les dix voyages **2.060,00 F.** Il a acheté une carte de réduction pour **337,00 F.** Les dix voyages lui coûtent **1.040,00 F.** EN TROIS VOYAGES SA CARTE FUT AMORTIE et il a économisé **683 F.**

Ces cartes sont valables sur **toutes distances.**

Venez vous renseigner. **Vous gagnerez de l'argent.**

Pensez aussi aux billets de famille ; aux billets touristiques.



Tél. 702.19.13

FRANCO-SUISSE-BATIMENT

VOUS PROPOSE
SES PROCHAINES CONSTRUCTIONS

- A SCEAUX : 22, rue Bertron
- A FONTENAY : 24, rue Guérard

APPARTEMENTS GRAND STANDING

TOUS RENSEIGNEMENTS :
33, rue Houdan - SCEAUX

1006

RADIO-SCEAUX

Place de l'Eglise

DEPANNAGE
TELEVISIONS
MACHINES A LAYER
REFRIGERATEURS

2, rue du Docteur Berger
Tél. : 702-17-33
SCEAUX

1072



POSTICHES ★ PARFUMERIE

Chambord-Coiffure

Jean-Raymond GUILLET

138, av. du Gl-Leclerc - SCEAUX — Tél. : 702-64-58

870

PATISSIERS — TRAITEURS
GLACIERS — CHOCOLATIERS

BOMER et AMARY

21, rue Houdan - SCEAUX (92)

RECEPTIONS
LUNCHES — DINERS
A DOMICILE

Petit Salon pour Déjeuners
ou Diners d'Affaires



Tout à votre service à 702-00-27

901

TRAVAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS

ENTREPRISE GENERALE

ENTREPRISE — CAPRON —

8, boulevard Desgranges

92 - SCEAUX — Tél. : 702-01-42

839

BAZAR DE LA GARE

Quincaillerie - Couleurs - Electricité - Mercerie

Mme Vve V. ORTOLI

149 bis, rue Houdan - 92 - SCEAUX — Tél. 702-13-88
Ouvert le dimanche matin

902

TOUT FEU....

TOUT FLAMME... et

PARFUMERIE DU PARC

Madame BORD

15, rue Michel-Charaire - 92 - SCEAUX
Tél. : 702-17-51

911



Etablissements COLLET CONCESSIONNAIRE

9 et 11, avenue Louis-Pasteur BAGNEUX — Tél. : 253-99-20

52, Av. de Bourg-la-Reine Tél. : 655-66-77

Etablissement ouvert de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, samedi compris jusqu'à 18 h 30

RENAULT

Atelier spécialisé

mécanique - tôlerie - peinture

1278

...DA VIRVIKEN

Amicale des Bretons de Sceaux et Environs

recommande à tous ses Adhérents les activités du Cercle Celtique : Langue, Musique et Danses bretonnes s'apprennent à tout âge.

CALENDRIER DU PREMIER TRIMESTRE 1970-1971

VENDREDI 23 OCTOBRE, 20 h 30, à l'ancienne Mairie :

MM. FLEURIOT, Professeur de Langues et Littératures celtiques à l'Université de Rennes et HAMON, Professeur au Lycée Lakanal, notre Président, s'entretiendront

des CELTES avec Jean MARKALE

DIMANCHE 1^{er} NOVEMBRE, 17 h, à l'église St-Stanislas des Blagis, SCEAUX :

FETE DE LA TOUSSAINT

Messe et Office des Morts. Prières et Chants en Bretons, suivie d'une soirée amicale (soupe à l'oignon et crêpes : 5 F par personne).

SAMEDI 28 NOVEMBRE, 20 h 30, à l'ancienne Mairie :

MM. Jean GUEHENNO, de l'Académie Française et Alain BOURDON, Secrétaire général de l'Ecole des Mines, évoqueront le souvenir d'

Armand ROBIN (1912-1961)

SAMEDI 19 DECEMBRE, de 21 heures à l'aube :

Salle des Baraquements, 95, rue Houdan (Métro Robinson) :

FEST NOZ

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser : 60, rue du Lycée, Tél. : 702-07-88.

Activités du Cercle Celtique

21, Rue des Ecoles — SCEAUX

DIMANCHE

— COURS DE DANSES BRETONNES, 10 à 12 heures :
régularité et exactitude sont indispensables.

SAMEDI

— PERMANENCE DES SONNEURS, à partir de 15 heures :
recherche, étude,
cours pour débutants,
entretien des instruments.

— COURS DE LANGUE BRETONNE, 16 h 30 :

a) section jeunes enfants (sachant lire),
b) débutants,

c) 2^e degré (préparant à l'épreuve de Breton au Baccalauréat).

— CHANT CHORAL, 18 heures.

MERCREDI 18 à 20 heures

— COURS DU 3^e DEGRE (en Breton exclusivement).

Toutes ces activités sont gratuites et ouvertes à tous.

Carte M.J.C. obligatoire : 10 F par an.

Cotisation DA VIRVIKEN - C.C.P. 1951 03 PARIS :

5 F par an pour les moins de 25 ans

10 F par an par famille.

Nos SONNEURS ont remporté :

à SCEAUX (octobre 1969) les premiers prix,

à SALON-DE-PROVENCE (avril 1970), les 1^{er} et 2^e prix,

à POISSY (18 avril), tous les prix,

à GOURIN (Finistère) (le 5 juillet) le 7^e prix.

à QUIMPER au grand Concours des FETES de CORNOUAILLE (fin juillet),
les 1^{er} et 6^e prix,

et c'est toujours leur responsable, Alain SALAUN, qui détient le RUBAN D'OR, le plus grand honneur pour un Sonneur.

Armand ROBIN (1912-1961)

Né en 1912 à KERFLOC'H en PLOUGERNEVEL, de parents bretonnants, il apprit le français à 6 ans à l'école de GLOMEL.

Il fut successivement élève au Collège de ROSTRENEN, au Lycée de SAINT-BRIEUC, puis au LYCEE LAKANAL où il rencontra en Khâgne un maître prestigieux, son compatriote Jean GUEHENNO. Partout, sa forte personnalité étonna ses professeurs et ses camarades.

Poète, prosateur, critique littéraire, journaliste, polémiste, traducteur, il apprit une quantité de langues inimaginable : latin, grec, anglais, allemand, espagnol, russe, italien et aussi arabe, chinois, ouzbek, suédois, finnois, flamand, hongrois... celles des poètes de tous les temps et de tous les pays qu'il traduisit.

Bientôt, il exerça le plus extraordinaire des métiers : il passait ses jours et ses nuits à l'écoute des radios du monde entier et publia un bulletin bihebdomadaire où il traduisait ce qu'il entendait. De nombreux journaux, des Ministères, le Vatican, l'Elysée, y étaient abonnés.

En attendant le recueil de la très abondante œuvre d'Armand ROBIN, son ami depuis Khâgne, Alain BOURDON, Secrétaire général de l'Ecole des Mines, a entrepris de la faire connaître.

Avec Jean GUEHENNO, de l'Académie Française, il évoquera pour « DA VIRVIKEN ! » l'auteur de « MA VIE SANS MOI » qui eut le breton comme langue maternelle et trouva dans ce bilinguisme sa vocation de traducteur.

Salle de l'Ancienne Mairie, SAMEDI 28 NOVEMBRE. 20 h 30.

Centre Municipal des Loisirs

Nous informons les parents dont les enfants fréquentent les Lycées ou les écoles de Sceaux et sont désireux de se livrer à des activités sportives qu'il leur est possible de s'adresser au Centre Municipal des Loisirs, Sentier de la Tour, le jeudi toute la journée.

Ces activités comportent :

1.) Natation le jeudi matin

2.) Basket pour filles et garçons jeudi après-midi

3.) Football pour garçons jeudi après midi.

L'inscription au Centre Municipal des Loisirs est gratuite et elle permet à tous de participer aux diverses activités sportives.

CHAUFFAGE — PLOMBERIE — COUVERTURE
AIR CHAUD

Appareils sanitaires

Mazout

Ent. Y. BEURDOUCHE

73, rue Boucicaut - 92 - FONTENAY-aux-ROSES

Place de la Mairie — Tél. : 702-11-74

1131

office régional de l'habitat



service immobilier

pour résoudre tous vos problèmes
achats - vente - locations - crédits

153, Av. du Général-Leclerc — N1e 20
92 - BOURG-LA-REINE - 660-44-66 +

634

Sud-Ouest automobiles

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF



TOURISME — UTILITAIRE

NEUF — OCCASION

ATELIER MODERNE

PIECES DETACHEES

MONTROUGE : 5 et 7, avenue de la Marne — Tél. : 655-57-75
ARCUEIL : 32, avenue Aristide-Briand — Tél. : 253-63-57

1295

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

LA BANQUE A VOTRE SERVICE PARTOUT EN FRANCE

AGENCE A SCEAUX : 53, RUE HOUDAN — Tél. : 350-57-65

BUREAUX à :

BOURG-LA-REINE, 6, rue René-Rœckel — Tél. : 702-66-60

ANTONY, 1, avenue Aristide-Briand — Tél. : 237-00-20

CHATENAY-MALABRY, 71, rue Jean-Longuet —
Tél. : 350-79-00

FONTENAY-AUX-ROSES, 64, rue Boucicaut —

Tél. : 660-26-22

FRESNES, 4, place Pierre-Curie — Tél. : 237-64-50

1074

POMPES FUNEBRES GENERALES
500 SUCCURSALES - INTERVENTION RAPIDE

Société Anonyme au Capital de 57.600.000 francs
66 bd Richard-Lenoir - PARIS-11^e - Tél. 805 08-90

Concessionnaire du Service
de la Ville de Sceaux

BUREAU OFFICIEL :

71, rue Houdan — Tél. : 702-03-04

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux
et aux Organismes Mutualistes

**Dans les moments difficiles P.F.G.
votre conseiller pour toute la France**

1126

**Achetez
à
Sceaux**

A propos de la saison musicale d'été

La saison musicale d'été qui a connu, cette année encore un vif succès, a donné son dernier concert dans l'Orangerie du château de Sceaux le 15 septembre.

A l'issue de ce concert, une réception a été offerte par les municipalités de Sceaux, Bourg-la-Reine et Antony aux personnalités qui avaient tenu à assister à cette manifestation.

La plus grande maison de poupée du monde

L'exposition **La plus grande maison de poupée du monde** continue à être présentée dans l'Orangerie du château de Sceaux jusqu'au 11 novembre. Tous les jours, sauf mardi, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Entrée 1 F. Demi-tarif pour les groupes.

OUVERTURE DU NOUVEL INSTITUT

Le 5 octobre 1970 s'est ouvert à SCEAUX, 2, avenue Cauchy (Téléphone 660-06-83) le nouvel I.U.T. qui est dirigé par le Doyen Mme SAUNIER-SEITE.

La vocation de cet établissement est la formation de techniciens supérieurs et cadres moyens orientés vers les activités du secteur tertiaire.

En ce qui concerne le régime général, les étudiants devront s'adresser au Comité Parisien des Œuvres Universitaires, 39, avenue Georges-Bernanos, 75-PARIS-6°. Pour l'externat, le restaurant universitaire est celui de SCEAUX-DESGRANGES.

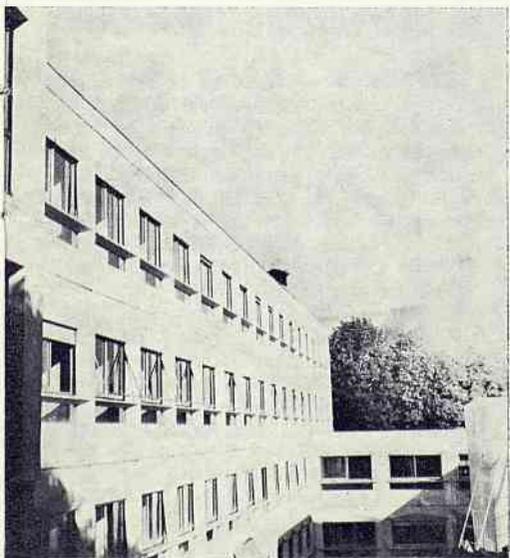
Le cycle normal des études dure deux ans, il y a trois départements :

1°) Administration des collectivités publiques et des entreprises avec trois options en deuxième année : administration, personnel, finances et comptabilité.

2°) Technique de commercialisation.

3°) Troisième département à déterminer.

Une vue générale du nouvel I.U.T. de Sceaux



Conférences-débats programme

18 novembre - ancienne Mairie :

Le Pouvoir municipal face à la Tutelle de l'Etat, avec M. Pisani, ancien ministre.

14 décembre - Centre d'Animation Culturelle :

Le refus de la Société est-il le propre des jeunes ?, avec M. J. Ellul, professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux.

La Bibliothèque Municipale ouvre une Annexe aux Gêmeaux

Les Gêmeaux ont ouvert leurs portes en avril dernier dans une maison qui n'était pas entièrement terminée. Progressivement les aménagements prévus se placent comme les morceaux d'un puzzle. La Bibliothèque Municipale elle-même s'y installe et ouvre une annexe, à la fois bibliothèque de quartier et bibliothèque spécialisée dans le domaine des Arts. Elle fonctionne depuis le 1er octobre.

Une bibliothèque, pourquoi ?

Pour venir lire, bien sûr, pour prendre contact individuellement avec la pensée de Le Corbusier ou celle de Vasarely, pour s'informer des nouvelles tendances de la peinture contemporaine ou des techniques de la tapisserie, pour comprendre l'évolution de la société contemporaine, pour découvrir les derniers romans dont on parle...

Qu'y trouve-t-on ?

On trouve toutes ces possibilités à la bibliothèque qui offre près de 3.000 volumes à l'ouverture, moitié romans, moitié documentaires.

En outre, un catalogue sur fiches donnera les références de la bibliothèque centrale du Petit Château ; on pourra ainsi se faire porter lors d'une séance de prêt ultérieure le livre escompté ou monter le chercher soi-même au Petit Château. Une brochure multigraphiée sera remise à l'inscription, à tout nouveau lecteur, donnant la liste des ouvrages en rayon, à l'ouverture. Mais à la bibliothèque des Gêmeaux comme au Petit Château,

c'est le lecteur qui choisit directement lui-même ses livres sur les rayons.

Des revues sont à la disposition des lecteurs (vingt titres d'hebdomadaires ou de mensuels) qu'ils pourront consulter à loisir.

Des fauteuils permettent de lire confortablement sur place.

Ouverte aux mêmes heures que le Centre d'Animation Culturelle, la bibliothèque fonctionne pour le prêt tous les jours (sauf dimanche et lundi) de 16 heures à 20 heures 30. Les formalités d'inscription sont très simples : une carte annuelle de 5 F permet d'emprunter deux livres à la fois pour une durée maximale de quinze jours, mais il est possible de renouveler les emprunts. La carte de lecteur de la bibliothèque municipale ouvre les services à la fois de la bibliothèque centrale du Petit Château et de l'annexe des Gêmeaux : tout ce qu'on demande aux lecteurs, c'est de rendre les livres là où ils auront été empruntés.

La ville espère répondre ainsi à la mission qui était définie en juillet 1968 par les Assises Nationales des Bibliothèques et reprise par le congrès de la Fédération Nationale des Centres Culturels Communaux en avril 1970 à Pau : « La Bibliothèque publique a pour fin de mettre à la disposition d'un public de tous âges et de toutes catégories socio-professionnelles, par des techniques appropriées, l'ensemble des livres et des documents susceptibles de satisfaire tous les besoins de loisir, d'information, d'étude et de culture quels qu'ils soient... »

Une Scénie exilée à Cherbourg nous communique...

L'équipage formé par deux jeunes scénies : Claude ANGEL et Patrick FENOUIL s'est classé second ex aequo au cours de la régates du Championnat National « Tornado » à Cherbourg les samedi 27 et dimanche 28 septembre 1970.



● Bourses municipales

Des crédits ont été inscrits au budget de la Commune en vue de l'octroi de bourses à des enfants de Sceaux appartenant à des familles modestes et fréquentant des établissements scolaires de second degré (lycées, collèges, collèges techniques, G.O.D. et C.E.G., classes de fin d'études ou de transitions comprises).

Les familles intéressées, notamment celles qui n'ont pu obtenir de bourses d'Etat pour leurs enfants et désireraient les voir bénéficier d'une bourse communale, sont priées de déposer une demande au Secrétariat de la Mairie (rez-de-chaussée).

Se présenter muni :

- 1° du livret de famille,
- 2° des trois derniers bulletins de paye,
- 3° des certificats de scolarité.

● Cours d'arboriculture

La réouverture des cours gratuits d'arboriculture fruitière est fixée au dimanche 11 octobre 1970 à 10 heures.

Comme les années précédentes, ces cours seront assurés par M. BELOT, Directeur du Centre Horticole, aux dates ci-dessous indiquées au Jardin-Ecole de la Commune, derrière la Mairie, 122, rue Houdan à SCEAUX ou à la Salle Municipale, 95, rue Houdan.

Ces cours théoriques et pratiques sont destinés à tous ceux qui s'intéressent à la culture fruitière.

JARDIN-ECOLE

- 8 novembre 1970 : Notions de sol - Les fumures - Plantation des végétaux.
- 13 décembre 1970 : Taille d'hiver des poiriers et des pommiers.

SALLE MUNICIPALE

- 14 février 1971 : Création d'un jardin d'agrément - Projection de diapositives.
- 14 mars 1971 : Création d'un jardin d'agrément - Etablissement de pelouses - Projections de diapositives.

JARDIN-ECOLE

- 28 mars 1971 : Taille des rosiers, des pêchers, groseilliers, framboisiers, vigne.
- 9 mai 1971 : Opérations fruitières d'été : ébourgeonnement, pincement, éclaircissage des fruits.
- 13 juin 1971 : Ensachage des fruits - Traitements insecticides et fongicides - Greffage à œil dormant.

● Cours d'adultes

La Municipalité organise des cours destinés aux adultes qui désirent acquérir une instruction les mettant en mesure de subir les épreuves du Certificat d'Etudes.

Ces cours fonctionneront à l'Ecole de Garçons du Centre, 9, rue Marguerite-Renaudin et à l'Ecole de Garçons des Blagis, 48, rue de Bagneux à Sceaux, les lundi, mardi, mercredi et vendredi de chaque semaine de 20 h à 22 h.

Les cours ont commencé le MERCREDI 30 SEPTEMBRE 1970.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à MM. les Directeurs des Ecoles de Garçons du Centre et des Blagis, de préférence le samedi de 9 h. à 11 h.

Les inscriptions sont prises également les jours d'ouverture des cours et aux mêmes heures.

● Cours de langues

Programme des Cours de Langues organisé par le Centre Scéen des Amitiés Internationales.

ANGLAIS AUDIO-VISUEL :

- 1^{er} degré : mardi et jeudi de 20 h 30 à 22 h 30.
- 2^e degré : mercredi et vendredi de 20 h 30 à 22 h 30.

ANGLAIS CONVERSATION :

- 1^{er} Cours : mercredi de 14 h à 15 h 30.
- 2^e Cours : mercredi de 15 h 30 à 17 h.
- 3^e Cours : lundi de 20 h 30 à 22 h.

ALLEMAND AUDIO-VISUEL :

- 1^{er} degré : lundi et jeudi de 20 h 30 à 22 h 30.
- 2^e degré : mardi et vendredi de 20 h 30 à 22 h 30.

Les Cours commenceront la semaine du 12 octobre pour se terminer le 31 mai 1971 et auront lieu au siège de l'Association (Bibliothèque Municipale), 9, rue du Dr-Berger à Sceaux.

● Bons de gaz - Avis

Les bons de gaz pour l'année 1970 sont délivrés à la Mairie jusqu'au jeudi 31 décembre 1970.

Conditions exigées :

1° Etre de nationalité française, à l'exception des époux de Françaises ayant conservé leur nationalité et des personnes originaires des territoires d'outre-mer, ayant appartenu à l'Union Française, y compris le Vietnam, la Tunisie, le Maroc et les anciens départements français d'Afrique du Nord.

2° Etre domicilié dans le Département des Hauts-de-Seine depuis un an au moins au 1^{er} janvier 1970. En cas de déménagement au cours de l'année 1969, fournir une attestation de la Mairie du domicile précédent précisant que les bons de gaz n'ont pas été touchés.

3° Avoir au moins 2 enfants à charge nés avant le 1^{er} janvier 1970 et qui vivent au foyer. Les enfants sont considérés comme étant à charge lorsqu'ils donnent droit aux allocations familiales.

4° Ne pas dépasser un certain plafond de ressources (variable selon la composition de la famille).

Pièces à fournir :

- 1° Le Livret de famille,
- 2° Les bulletins de paye des mois de janvier, février et mars 1970,
- 3° Un certificat de non-imposition,
- 4° Pour les enfants âgés de plus de 16 ans, un certificat de scolarité.

● Colonies de vacances d'hiver

Deux colonies seront organisées, l'une à Noël et l'autre à Pâques afin de permettre la pratique du ski.

Ces deux colonies se déroulent à Pelvoux (Hautes-Alpes) dans un cadre de hautes montagnes.

Elles sont destinées aux enfants de Sceaux de 11 à 14 ans, fréquentant les lycées ou les autres établissements scolaires de la ville.

Les inscriptions seront reçues à la Mairie (Bureau de la Caisse des Ecoles, 2^eme étage), à partir du 15 octobre, le nombre de places est limité.

● Aéroport Paris-Orly

Les personnes, physiques ou morales, désirant construire ou surélever un immeuble à Sceaux, sont avisées, conformément au code de l'aviation civile, article D242-6, paragraphe 2, qu'un décret a été pris le 26 juillet 1969 en vue de créer des servitudes de dégagement en faveur de l'aéroport de Paris-Orly. Le plan en est déposé à la Mairie.

La rédaction du Bulletin municipal officiel de Sceaux a consulté ce plan et a calculé qu'aucun immeuble ne doit ainsi dépasser 167 m (au-dessus du niveau de la mer) à la corne sud-est de Secaux et 217 m à la corne nord-ouest. Par exemple, place Voltaire, les immeubles peuvent atteindre 96 m au-dessus du sol sans gêner les avions !

Heureusement, d'autres règlements interdisent de tels gratte-ciel.

Union Féminine Civique et Sociale

L'U.F.C.S. a connu plusieurs manifestations intéressantes ces derniers mois.

Le **2 mars**, dans le cadre de l'EDUCATION PERMANENTE, eut lieu une causerie suivie d'un débat sur les rouages de l'Economie.

L'exposé du conférencier, Michel Piquard, Maître de Conférences à l'Institut des Sciences Politiques, fut clair et suscita de nombreuses questions. Sa grande compétence lui permit de vulgariser et de mettre à notre portée les réponses aux questions suivantes : « Pourquoi la vie augmente-t-elle sans cesse ? A quand une monnaie européenne ? Les grands problèmes monétaires internationaux ».

L'auditoire composé des adhérentes et de leurs maris, fut très attentif, et le débat se déroula dans la plus grande simplicité et avec beaucoup de cordialité. Michel Piquard émailla sa conférence de quelques pointes de son humour bien personnel, et chacun repartit chez soi emportant quelque lumière pour comprendre ce difficile aspect de la vie quotidienne : l'économie dans son foyer, intimement liée à l'économie dans son pays, et les choix politiques des gouvernants concernant l'équilibre de l'économie internationale.

Le **13 avril**, toujours dans le cadre de la formation économique de nos adhérentes, la visite de Parly II remporta un vif succès. Après avoir assisté à un montage audio-visuel nous montrant la situation de ce nouveau centre commercial dans le Plan d'Urbanisation et d'Aménagement de la région parisienne, nous nous sommes égaillées dans les Allées, cherchant à répondre aux questions suggérées par cette visite : les conditions de travail sont-elles améliorées ? Les femmes sont-elles armées pour résister à la tentation que représente une boutique « ouverte » ? — nous n'en sommes pas sûres et l'éducation de l'acheteuse nous paraît nécessaire.

Le **1^{er} juin**, les deux équipes U.F.C.S. ont présenté le bilan de l'année : tour à tour leurs membres exposèrent sobrement leur travail : l'équipe « civique », la découverte de la commune et des différents rouages qui l'animent.

L'équipe « presse-culture », l'apprentissage et l'acquisition de l'esprit critique à la lecture d'un journal quotidien.

Dans le cadre de l'éducation civique et politique nous vous convions à un exposé sur le VI^e Plan, par Madame Regef, au Centre d'Animation Culturelle, 49, avenue Georges-Clemenceau le lundi **7 décembre** à 14 h 15.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Lissacq, 7, allée Bernadotte à Sceaux - Tél. : 350-39-28.

Un grave problème social que vous ne pouvez ignorer...

Vous qui admettez à la rigueur la maladie physique, pourquoi rejetez-vous l'éventualité de la maladie mentale ?

Aucun homme ne peut se prévaloir d'une telle immunité, quels que soient ses antécédents, son milieu social, son niveau culturel. Et cependant, vous refusez de vous intéresser à un problème qui concerne aujourd'hui plus de 300.000 familles et peut vous concerner demain.

L'idée du malade mental fatalement dangereux est une idée fausse qu'il faut combattre, et l'ancien malade qui peut reprendre une vie normale au sein de la société ne doit plus être celui devant lequel les portes se ferment, comme devant un pestiféré.

Rien n'est plus injuste et plus cruel que de se voir rejeter par une collectivité imbue de préjugés et ignorante des immenses progrès réalisés dans le traitement de la maladie mentale.

Les maladies mentales sont des maladies comme les autres, avec cette différence qu'elles sont plus longues et de plus en plus fréquentes, ce qui place de nombreuses familles devant des difficultés insurmontables.

Mais, l'UNION NATIONALE DES FAMILLES DE MALADES MENTAUX ET DE LEURS ASSOCIATIONS (reconnue d'utilité publique) est là pour leur permettre d'assurer en commun la défense des droits et la DIGNITE de leurs malades. Son siège social se trouve : 11, rue TRONCHET, PARIS-8^e, TEL : ANJ. 07-60.

Familles de malades et vous tous qui êtes conscients de la gravité du problème et du danger qui nous menace

Apportez votre soutien à l'U.N.A.F.A.M.

Cotisations minimum :

- Membre actif ou sympathisant 10 F
- Membre Souscripteur 20 F
- Membre Donateur 50 F
- Membre Bienfaiteur 100 F

à adresser à l'U.N.A.F.A.M., 11, rue TRONCHET, PARIS-8^e

COMPTE CHEQUE POSTAL : PARIS 20.464-65

Un bulletin trimestriel est adressé à tous les membres.

Pour le département **DES HAUTS-DE-SEINE** des permanences existent actuellement :

— à BOURG-LA-REINE, le premier mardi du mois, salle de la bibliothèque à la Mairie de 9 à 11 heures.

— à SCEAUX, le premier vendredi du mois, 95, rue Houdan de 14 à 16 heures.

Correspondante à Sceaux : Mme PATERNE, 2, allée des Pins - 350-00-18.

Révision annuelle des listes électorales

La révision des listes électorales a lieu du 1^{er} septembre au 31 décembre inclus.

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Conditions à remplir :

— être de nationalité française (les naturalisés ne deviennent électeurs qu'à l'expiration d'un délai de cinq ans après leur naturalisation),

— être majeur (avoir 21 ans avant le 1^{er} mars 1971) ou avoir accompli 1 an de service national obligatoire (pour les jeunes gens ayant devancé l'appel ou engagés),

— posséder son domicile réel dans la Commune, ou y avoir sa résidence réelle et effective de six mois avant le 1^{er} mars 1971,

ou être inscrit pour la cinquième fois sans interruption au rôle d'une des quatre contributions directes,

ou y exercer en qualité de fonctionnaire public assujetti à résidence obligatoire.

Pièces à fournir :

— Livret de famille, carte d'identité ou passeport en règle,

— Livret militaire pour les jeunes de moins de 21 ans ayant accompli un an de service militaire à la date de leur inscription sur les listes électorales,

— justification du domicile à Sceaux (quittance de loyer, de gaz et électricité, téléphone, etc...).

Se présenter au Secrétariat de la Mairie, au rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 45, le samedi de 8 h 30 à 12 heures.

Une permanence sera assurée de 14 h à 18 h, tous les samedis du mois de décembre, et, le vendredi 31 décembre jusqu'à 19 heures.

Au sujet du maintien des services de Police...

Monsieur Guldner, maire de Sceaux, conseiller général, a reçu de Monsieur Grimaud, préfet de Police, la lettre suivante datée du 24 juin :

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt que vous attachez au maintien à Sceaux des services de police qui y sont implantés.

Je tiens à vous préciser qu'à la suite de la mise en application de la loi du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la région parisienne et également de la loi du 9 juillet 1966 portant organisation de la police nationale, des modifications ont dû être apportées à l'implantation des services de la Préfecture de Police.

Les projets envisagés en ce qui concerne le secteur qui vous intéresse ont dû tenir compte du fait que la ville d'Antony a été choisie comme siège de sous-préfecture. Il est donc nécessaire d'y prévoir un commissariat de voie publique et un commissariat de police administrative et judiciaire.

Cependant, il n'est pas question de supprimer les services de police dont dispose la ville de Sceaux. En effet, l'une de mes préoccupations est depuis plusieurs années déjà de lutter contre la sous-administration en

matière de police dans les anciennes communes de banlieue en créant de nouveaux commissariats ou annexes. Malheureusement, l'insuffisance des effectifs dont je dispose ne me permet pas d'aller rapidement aussi loin que je le souhaiterais dans cette voie.

Quoi qu'il en soit, les projets qui concernent la ville de Sceaux envisagent dans la perspective la plus immédiate le maintien du commissariat de police administrative et judiciaire, et également d'un poste de police municipale dont les effectifs assureront les missions habituelles de voie publique.

J'espère que ces précisions vous assureront de mon souci de donner à la population de la ville de Sceaux et des communes avoisinantes le maximum de sécurité dans la mesure de mes possibilités.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller Général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Cette lettre fait suite à une demande instantane de M. Guldner pour que soit maintenu le Commissariat de Police, à Sceaux.

Monsieur le Député Mazeaud avait présenté une demande similaire à M. le Préfet de Police.

Association des Anciens Combattants de Sceaux

Avec la fin des vacances, il faut penser à la reprise de nos activités et notre permanence aura lieu comme les années précédentes le premier dimanche de chaque mois Café Raoul, 62, avenue du Président-Roosevelt de 10 heures à 11 heures 30. Votre bureau se tient toujours à votre disposition pour tous les renseignements dont vous avez besoin.

Prochaine permanence le dimanche 4 octobre ; celle de novembre sera remplacée par les Cérémonies du 11 novembre. Celle de décembre aura lieu le 8.

Le 15 septembre nous avons appris le décès de notre camarade François Le Gorguillé après une longue maladie, ses obsèques ont eu lieu à Arpajon le 17. Notre président accompagné de plusieurs membres avec le drapeau ont assisté à ces obsèques et présenté les condoléances très émues à Mme Le Gorguillé et à ses enfants, qui ont été très touchés de notre geste envers notre camarade.

Et maintenant au travail pour préparer la fête de l'Armistice du 11 novembre.

Le Secrétaire Général
H. LEBOURGEOIS

Travaux rue de la Marne

CONSTRUCTION D'UNE CANALISATION D'EAUX PLUVIALES

1° Circulation dans les voies intéressées :

En raison de l'importance des travaux à réaliser (tranchée pour canalisation de 700^{mm}, tranchées pour raccordement des avaloirs, tranchées pour reprise des branchements existants etc...) la circulation de tous les véhicules, sauf ceux appartenant aux riverains, est interdite pendant la durée du chantier (du 24 août au 31 décembre 1970).

2° Ramassage des ordures ménagères :

Lorsque, au cours des travaux, la benne municipale assurant le ramassage des ordures ménagères sera dans l'impossibilité de circuler rue de la Marne, les poubelles des riverains seront transportées, par les soins des Entreprises chargées d'exécuter les travaux d'assainissement, à un emplacement accessible pouvant être desservi par ce véhicule.

3° Les réfections définitives du sol comprendront la remise en état des chaussées et des trottoirs détériorés accidentellement par les engins des Entreprises.

Économie Familiale

L'ECONOMIE FAMILIALE (Enseignement Ménager) de la CAISSE CENTRALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES de la REGION PARISIENNE vous invite à bénéficier des activités diverses organisées à votre intention dans votre commune.

Elles vous intéressent si vous cherchez :

- à rester élégante à moindre frais (cours de coupe et couture),
- à vous organiser pour créer un bon équilibre familial,
- à mieux vous nourrir pour rester en bonne santé,

- à préparer vos enfants à leur vie de demain,
- à vous informer pour mieux vous adapter à la vie moderne...

Vous pourrez participer à ces activités sous forme de :

- séances hebdomadaires,
- sessions,
- permanences pour conseils variés, — le vendredi à 13 h 30

Centre Socio-Culturel ALFA
2, rue du Docteur-Roux
à SCEAUX

à partir du vendredi 2 octobre.

OUVERTURE A SCEAUX D'UNE NOUVELLE ECOLE PRIVEE

46, rue du Lycée - Tél. 350-23-15

Le Cours Paul-Valéry vient d'ouvrir ses portes à la rentrée du 14 septembre. Toutes les classes sont ouvertes, du Jardin d'Enfants jusqu'aux Terminales A B C D. Externat et Demi-Pension.

Des Sœens... ...à l'honneur

Né à Labourse (Pas-de-Calais) le 2 juin 1924, M. Michel LOGAN habite Sceaux depuis 1957.

Secrétaire de l'Association familiale des Blagis, il est élu conseiller municipal en 1959, puis maire-adjoint chargé des relations publiques (Associations, bulletin municipal) et des fêtes.

Mais c'est à titre professionnel que M. Logan vient de se voir décerner la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur. Chargé de mission au Commissariat Général au Plan, il a participé aux travaux de toutes les grandes commissions qui ont eu pour objet d'organiser l'intéressement ou la participation des salariés à l'entreprise. Nommé Chef du Service de la Participation en 1968, il est actuellement Directeur des Relations sociales d'une grande Société Aéronautique.

Ses nombreux amis se joignent à toute l'équipe de rédaction du bulletin pour lui présenter ses plus cordiales félicitations pour sa nomination dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.



M. M. LOGAN



Mlle G. LACOUR

La Médaille d'honneur départementale et communale, échelon d'argent, a été décernée à Mlle Geneviève Lacour, maire-adjoint, pour 25 années de mandat municipal.

Née à Sancoins (Cher), Mlle Lacour est pharmacienne à Sceaux depuis près de 40 ans. Elle est également : administrateur déléguée du Bureau d'Aide Sociale ; administrateur de la « Résidence des Imbergères » (Foyer pour personnes âgées ; vice-présidente de l'Association d'Aide ménagère à domicile aux personnes âgées.

OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
Ministère des Affaires étrangères, décret du 10 juillet 1970 :

M. NOUVEL Jacques Edouard, 13, rue Pierre-Curie à Sceaux, ambassadeur de France au Malawi.

Nous avons appris la promotion au grade d'Officier des Palmes Académiques d'un de nos plus éminents concitoyens, M. Jean Leray, professeur au Collège de France, de M. Jean-Gabriel Bouennec, Inspecteur départemental de l'Education Nationale, chargé de la circonscription dont fait partie notre Commune, et de M. Maurice Dussardier, conseiller pédagogique, collaborateur de M. Bouennec.

Nous leur présentons nos vives félicitations.

UNION DEPARTEMENTALE DES MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL DES HAUTS-DE-SEINE

L'œuvre fraternelle de solidarité et d'entraide sociale en faveur des plus déshérités parmi les personnes âgées, retraités, pensionnés, handicapés, jointe à l'action pour que tous bénéficient d'une retraite heureuse, sans soucis moraux ou matériels, demande la participation de tous les décorés du travail, en activité ou en retraite.

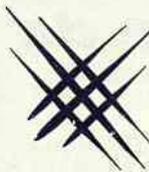
Les Pouvoirs Publics ont reconnu son efficacité, comme l'atteste la présence de Madame le Ministre à l'Action Sociale et à la Réadaptation, au 38^e Congrès national à Mulhouse en juin dernier.

Décorés du travail, venez amicalement rejoindre vos camarades, cotisation annuelle 5 F - admission 2 F, service du journal fédéral « Le Médaille du Travail » assuré.

Le concours de TOUS nous est précieux pour mener à bien notre action HUMAINE et SOCIALE. Inscrivez-vous au titre de Membre Honoraire, Bienfaiteur ou Donateur : nous vous en serons reconnaissants pour nos Amis.

Adhésions, renseignements (timbre-réponse) au Président H.-A. HOCQUART, 4, sq. Léon-de-Bertalot, Courbevoie - Tél. : 333-75-62.

Permanence : 1^{re} et 3^e samedi du mois, de 14 à 16 heures Salle ESPERET, 125, rue Armand-Sylvestre, Bécon-Courbevoie.



NECROLOGIE

Notre doyenne, Mme DURET, vient de s'éteindre en ce début d'octobre.

Nous avons fête ses 100 ans le 4 février.

A ses enfants, M. et Mme RICHARD, à ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, nous présentons nos très sincères condoléances et les assurons de notre sympathie.

— SUCCÈS SCOLAIRES —

Comme chaque année les deux lycées ont enregistré un taux élevé de réussite au baccalauréat.

Pour Lakanal il faut ajouter à ces succès les résultats obtenus aux concours d'entrée dans les grandes écoles. Signalons entre autres : 4 reçus à l'I.D.N., 14 reçus aux Travaux publics Eyrolles, 2 reçues (sur 2 candidates) à H.E.C. filles, 5 admissibles à l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm et une à l'E.N.S. de Sèvres, 29 admissibles et 16 reçus à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort.

Tous ces succès — faut-il le dire ? — sont à l'honneur des professeurs chargés des classes préparatoires.

Il nous est agréable enfin de rappeler que les noms de 3 élèves du lycée Lakanal ont figuré cette année au palmarès du concours général : ceux de Daniel FROI-DEVEAUX, qui a obtenu le 2^eme prix de russe, et de deux jeunes gens dont les parents sont très connus à Sceaux : Jean HAAS, 3^eme prix de russe et André CABANNES (Mme Cabannes est conseillère municipale) 5^eme accessit de mathématiques. A ces lauréats et à leurs professeurs, qui les ont si bien préparés, nous adressons nos plus vives félicitations.

Agence VOLTAIRE

53, rue Jean-Longuet
92 - CHATENAY-MALABRY
Tél. : 350-10-39 et 350-21-72

TRANSACTIONS IMMOBILIERES
ET COMMERCIALES
EXPERTISES — LOCATIONS
GERANCES — VIAGERS

1604

PEDICURE - PODOLOGISTE

Diplômée d'Etat

M^{me} GREMION-DELAGARDE

27, AVENUE DU PLESSIS

Tél. : 660-32-71

Sur rendez-vous

TOUT POUR LE SOL**MARIETTE**

16, rue des Pierrelais - 92 - FONTENAY-aux-ROSES

Tél. : 350-07-20

PARQUETREPARATION
VITRIFICATION

1570

**SOCIETE D'EXPLOITATION
DE L'ENTREPRISE GENERALE****R. GUTEL**Serrurerie — Charpente en fer — Menuiserie métallique
Agencements de magasins — Fer forgé — RampesTRAVAUX NEUFS — ENTRETIEN
DEPANNAGE RAPIDE

21, rue Ravon - 92 - BOURG-LA-REINE

Tél. : 702-05-51 et 03-19

1595

**FLEURISTE**

Fernand HUËT

150, avenue du Général-Leclerc
Nationale 20 - (92) SCEAUX

702-12-06

1640

Pour votre élégance***et celle de votre enfant*****La Boutique**

65, rue Houdan - 92 Sceaux

Tél. : 702-00-94



84

rue Houdan

92 - Sceaux

Tél. : 702-53-34

1697

ETAT-CIVIL

du 15 mai 1970 au 28 septembre 1970

Naissances

Cécile PELUARD, Patricia LAVENU, Géraldine PFLEGER, Franck BAYARD, Jean-François FRAIOLI, Adéline MARTIN, Cécile VASSEUR, France BARRET, Laurent MOREL, Katell SAUNIER, Olivier AMBLARD, Pascal BURLOT, Pascal PORTELLI, Christophe BELLOUT, Thierry PAILLARGUE, Stéphanie BENAÏSSA, Florence MATHIEU, Jacques FUMEE, Elisabeth PARISOT, Geneviève MORIN, RUI de SOUSA VIEIRA, Christel FOURCADE-CANCELLE, Francine LEPECHON, Véronique PARISOT, Frédéric NEIGE, Emmanuelle DEGREMONT, Cécile RU-

ZE, Ludovic DELMERE, Vincent PARIS, Laurent FAVET, Nathalie NUNES IGNACIO, Geneviève BAUDOUIN, Marie-Pierre CHEVRIER, Stéphane DURAND, Christophe DUBOIS, Stéphanie COLAU, Aline FRANTZ, Julien MAYMAT, Véronique GUERIN, Erick GRIFFON, Bertrand SAINT-GEALME, Rachel ZERAH, Christine FREBAULT, François PELLISSIER, Frédéric VIDEAUX, Stéphanie RENAUDIER, Frédérique DUPIN, Maria FERREIRA, Laurent ROGER, Jean-François RICHOURON, Olivier

ROUILLARD, Aurélie ANTON, Claire TAUVENT, Katia DUPAIN, Antoine MINOIS, Frédérique WENGER, Stéphane LE, Carole BRETON, Anne PECH, Anne-Sophie VERSCHAVE, Catherine BIROS, Marc BERTRAND, Coralie MARTIN, Carole LEVACHER, Coralie NOZAI, Valérie SOUBES, Antoine ESCARD, Ludovic SARRAUSTE, Marc CHENIC, Frédéric MILGRON, Guillaume de CLAVIERE, Don VU HOANG, Sophie GALLIOT, Stéphanie CORDELLE, Jean-Clément KALFA.

Mariages

René CAMPIN et Colette ERARD, Michel-Ange SAZIO et Jacqueline CHAMBRIAS, Albin KERVENO et Annie DUCLOS, Norbert SCHEERES et Marie SANGLADE, Janick YVIN et Martine BERTRAND, Michel VALET et Rose-Marie CHALMEY, Claude BARTHELEMY et Francine CARTAUD, Paul DEVAUX et Suzanne GINOULHAC, Henri MARTIN et Michèle VERNIER, Bernard BIOCCO et Anne-Marie CAZZANIGA, Jacques ALLINQUANT et Irène GOURVAT, Jean-Pierre CHARDET et Danielle AGINSKI, Joseph HEMONIC et Monique KERBELLEC, Albert SAPIN et Josefa SOBRINO MUNOZ, François PICQ et Annie BOTINEAU, Nicolas GRIMAL et Geneviève DEFRADAS, Gilles LAU-

RENT et Geneviève LEPAULT, Roger COTTIER et Françoise SERVATIUS, Gérard DELAHAYE et Anne LACASSE, Jean-Paul DALBY et Dominique LE-CŒUVRE, Alain MATTLE et Colette BRISOUX, Marcel MESLIN et Suzanne REMUZAT, José PRIETO MENDEZ et Pilar LOPEZ VAZQUEZ, Michel FIALAIRE et Martine ZERR, Jean-Pierre MORAND et Martine CHATELOT, Jean-Noël MAUREY et Nicole RAISIN, Jean CAMPANI et Geneviève CHALON, Pierre MARIE et Françoise PRUVOT, Serge MANNI et Francine LANGENAIS, Bernard VIALATTE et Marie-Hélène EL GHOZI, Luc DARRIULAT et Michèle BENDT, Alain LOPEZ et Joëlle GONET, Jean-Claude DARTIGALONGUE et

Claude LEPAULT, Michel COTTENCIN et Claudine RAPINE, Mohand SALTANE et Josiane TOURNIER, Jean ROCHE et Nicole BELLAIR, Jean DESCHAMPS et Yvonne LABARRE, Christian RIGOT et Maryse TETUAN, Jean MAZZOLINI et Chantal GICQUEL, Roger BOUDON et Nicole ORLANDINI, Jacques BORRICAND et France BOUDOUARD, Jorst SCHULZE et Marie-France HUMBERT, Orlando RIBEIRI GOMES et Aida PEIREIRA SIMOES, Feiwei BATTNER et Kreinoze STEINBERG, Pierre LALANNE et Pascale WEYERMAN, Jean CHAPUIS et Carmen LE STRAT, Dominique MARTIN et Mireille TRIDIVIC, Bernard FRESNE et Micheline GOURCEROL.

Décès

Camille THIBAUT, Lucienne CHAPELAIN veuve CHARAIRE, Noélie BOREDON veuve BAGNAUD, Louis LABICHE, Alexandrine BETIAUX veuve DOLLET, Léon GUILLIER, Michel MAUCOURANT, François AVEROIN, Auguste LACAZE, Marie TILLY veuve RÖTHE, François VIGOT, Mélanie LACHIVER, Jean BOISNARD, Augustin DEPRET, Marguerite GUIBAL veuve MAIRIGNAC,

Maria SCHATZ veuve MESLIN, Henriette FORESTIER veuve LIOT, Marguerite HUET ép. DUHOURCAU, André ROBERT, Paulette GUIBERT, ép. DOLLET, Roger CAMUS, Paul VALLUET, Lucile TANGUY veuve PONTTHOU, Odette LAVILLE, André LURÇAT, Diamantine VIDEIRA, Suzanne LÉGEN-DRE ép. SERRIGNY, Roger DALOT, Hélène PETITBON veuve de BAUDOUIN, Al-

phonsine DEMAREST, Julia GRAPOTTE veuve CHARBONNIER, Simone LENFANT veuve VIGOUREUX, Joséphine BOURDIN ép. DREILHE, Serge PLANCHE, Catherine POULAIN veuve BERTHOLET, Henri PLETSCHETTE, Ernest MARETTE, Elisa JULIEN veuve PETIT, Alphonsine BOILEAU veuve FRANCHETEAU, Madeleine PATRIGON ép. LEFEVRE, Marcel POINTET.

Personnes décédées en dehors
de Sceaux n'y étant pas domiciliées
et inhumées au cimetière communal

M. André ROBERT, décédé à Paris-14^e le 16-6-1970, M. René BREHERET, décédé à Paris-6^e le 26-6-1970, Mme Madeline PATRIGEON ép. LEFEVRE, décédée à Châtenay-Malabry le 28-6-1970, M. Albert TROUVE, décédé à Paris-15^e le 27-6-1970, Mlle Marie-Louise CLERGUE, décédée à Châtenay-Malabry le 1-7-1970, Mme Julie GRAPOTTE veuve

CHARBONNIER, décédée au Kremlin-Bicêtre le 6-7-1970, Mme Simone LENFANT veuve VIGOUREUX, décédée au Kremlin-Bicêtre le 7-7-1970, Mme Suzanne WISSEMANS veuve LEROUX, décédée au Mans, le 17-7-1970, Mme Irmine DUGAST veuve FORNELL, décédée au Plessis-Robinson le 22-7-1970, Mme Berthe JACQUET veuve

MADDEBIEN, décédée à Villeneuve-St-Georges le 24-7-1970, Mme Marie PIEPLU veuve LEMONNIER, décédée à Caen le 25-7-1970, M. Marcel POINTET, décédé à Fontenay-aux-Roses le 4-8-1970, Mme Marie DUMAS veuve JACQUELIN, décédée à Bagnolet le 12-8-1970.

Clinique des Vallées

6, rue des Vallées - 92 - CHATENAY-MALABRY

- maternité
- chirurgie gynécologique
- radiologie
- laboratoire d'analyses
- kinésithérapie

Tél. : 702-63-77 +

METRO : Ligne de Sceaux. Stations : Robinson ou Sceaux
 AUTOBUS 194-198. Stations : Petit Châtenay ou Mairie de Châtenay

Clinique du Bois de Verrières

66, rue du Colonel Fabien - 92 - ANTONY

- chirurgie générale
- chirurgie des enfants
- chirurgie digestive
- urologie
- orthopédie
- gynécologie
- service d'urgences
- radiologie
- laboratoire d'analyses

Tél. : 237-57-40 +
 — 01-81
 — 04-72

METRO : Ligne de Sceaux. Station : Antony
 AUTOBUS 196. Station : F.-Molé ou J.-Perin

Cliniques placées sous la même Direction, conventionnées avec S.S. et principales Mutuelles

1139

Maison de l'Assomption

CHIRURGIE GENERALE ET UROLOGIE

Conventionnée Sécurité Sociale SNCF

24, Av. Victor-Hugo - BOURG-la-REINE

Téléphone : 702-07-99
 350-18-40

1071

Clinique Ambroise Paré

2, rue Léon-Bloy — Tél. : 350-46-90 — 92 - BOURG-la-REINE

Conventionnée Sécurité Sociale - SNCF - RATP et principales Mutuelles

CHIRURGIE GENERALE — CHIRURGIE INFANTILE ET NEONATALE
 GYNECOLOGIE — MATERNITE

Laboratoire d'Analyses Médicales — Centre de Kinésithérapie et de Radiologie

SERVICE D'URGENCE JOUR ET NUIT

JOUR DE RECEPTION LE VENDREDI

1100

CLINIQUE CHIRURGICALE DE FONTENAY-AUX-ROSES

Conventionnée par la Sécurité Sociale - Militaire - SNCF - Mutuelle Agricole

40, rue d'Estienne-d'Orves - FONTENAY-aux-ROSES

Métro : Ligne de Sceaux

Autobus : 194, 194 bis et 194 barré

- Chirurgie Générale
- Chirurgie Osseuse
- Chirurgie Gynécologique
- O R L — Ophtalmologie

SERVICE D'URGENCE
AMBULANCE
JOUR ET NUIT

702-35-61 +

- Service de Réanimation
- Radiologie — Radiologie Vasculaire
- Neuroradiologie
- Electro-Encéphalographie
- Brochoscopie
- Kinésithérapie-Vertébrothérapie
- Balnéothérapie

- Neuro-Chirurgie
- Chirurgie Thoracique
- Chirurgie Vasculaire
- Chirurgie Abdominale et Pelvienne
- Urologie

838

SERVICE DE GARDE

médecins

Octobre

Dimanche 25 octobre
Dr MOUROT 5 et 7, av. des 4-Chemins 350-17-36

Dimanche 22 novembre
Dr BLANC 81, rue Houdan 702-17-28

Dimanche 28 novembre
Dr BOUIN 101, rue Houdan 702-40-46

Novembre

Dimanche 1er novembre
Dr PERIE 31, rue des Pépinières 702-65-48

Dimanche 8 novembre
Dr RENAULT 112 bis, rue Houdan 702-19-93

Mercredi 11 novembre
Dr VERROUST 46, av. du P.-Roosevelt 702-02-45

Dimanche 15 novembre
Dr VUONG 10 et 12, av. J.-Perrin 702-26-82

Dimanche 6 décembre
Dr GALVIN 53, av. G.-Clemenceau 702-38-38

Dimanche 13 décembre
Dr MOUROT 5 et 7, av. des 4-Chemins 350-17-36

Dimanche 20 décembre
Dr PERIE 31, rue des Pépinières 702-65-48

Vendredi 25 décembre
Dr RENAULT 112 bis, rue Houdan 702-19-93

Dimanche 27 décembre
Dr VERROUST 46, av. du P.-Roosevelt 702-02-45

Décembre

Prises en charge à 100 % par la Sécurité Sociale

radio

NUIT et JOUR

Vente et location de cannes et béquilles — Matériel médical

TOUTES DISTANCES

AMBULANCES MUNICIPALES

350.24.65



Seule société agréée pour les transports des malades, indigents, relevant des bureaux d'aide sociale des communes

1134

CLINIQUE DE GARLANDE

45, rue de Paris - 14, avenue de Garlande - BAGNEUX

CHIRURGIE

Générale
Esthétique
Réparatrice
De la main
De la hanche
Des Varices
Gynécologique
Traumatologique

COBALT

253.16.91 - 253.50.01

Conventionnée avec la S.S. et les principales Mutuelles

RADIOLOGIE URGENCES :

Kinésithérapie

Ambulances

« JOUR

et NUIT »

1286

L'Opel Manta est là!



La race sportive conçue pour l'Europe
Venez vite l'essayer chez votre concessionnaire

Votre CONCESSIONNAIRE

OPEL

Établissements

F. LOISEAU & Cie

118, rue Houdan - SCEAUX

Téléphone : 702-72-50

CENTRE D'ESSAIS :

**KADETT - MANTA - RECORD - G. T.
COMMODORE - ADMIRAL - DIPLOMAT**

AMBULANCES KLEBER

24 heures sur 24

POUR TOUS TRANSPORTS — CONCERNANT : PROVINCE — ENTREE ET
SORTIE D'HOPITAUX OU DE CLINIQUES — RAYONS — REEDUCATION



TEL. :

JOUR : 660.10.73

NUIT : 350.10.73

(Dimanches et Fêtes)

Prise en charge 100 % par la Sécurité Sociale et toutes Mutuelles

SERVICE DE GARDE

pharmaciens

Dimanche 25 octobre

Mlle WEBER 7, rue des 4-Chemins 702-16-12

Dimanche 1er novembre

M. VARIN 45, rue Houdan 702-00-91

Dimanche 8 novembre

M. LEBLANC 51, rue de Bagneux 702-10-59

Mercredi 11 novembre

M. MATHA 144 bis, av. du Gal-Leclerc 350-03-00

Dimanche 15 novembre

Mlle LACOUR 127, rue Houdan 702-00-76

Dimanche 22 novembre

M. LAVERDET 106, rue Houdan 702-00-62

Dimanche 29 novembre

M. MOUIEL 43, rue des Coudrais 702-40-44

Dimanche 6 décembre

Mlle WEBER 7, rue des 4-Chemins 702-16-12

Dimanche 13 décembre

M. VARIN 45, rue Houdan 702-00-91

Dimanche 20 décembre

M. LEBLANC 51, rue de Bagneux 702-10-59

Vendredi 25 décembre

Mlle LACOUR 127, rue Houdan 702-00-76

Dimanche 27 décembre

M. MATHA 144 bis, av. du Gal-Leclerc 350-03-00

MASSAGES, REEDUCATION, GYMNASTIQUE MEDICALE
INFIRMERIE — PEDICURIE

Centre Médical de Rééducation Fonctionnelle

10, Bd de la République - FONTENAY-AUX-ROSES
Tél. : 350-61-05

OFFRES D'EMPLOI

CHERCHE PERSONNE POUR TRAVAIL A MI-TEMPS (20 heures par semaine). Se présenter ou écrire Syndicat d'Initiative, 68, rue Houdan, 92 - Sceaux.

DEUX postes de gardien sont vacants au Musée de l'Île-de-France. L'un à temps complet, l'autre à titre de vacations (120 heures par mois). Se renseigner à 702-06-71.

LA VILLE de Sceaux recrute des cantonniers, salaire net mensuel: 927,86 F. 1 mécanographe, salaire net mensuel: 1.008,81 F.

TRAVAUX A DOMICILE

DAME sténo-dactylo possédant gd chariot cherche travail domicile à partir sept. (Tableaux, stencils: frappe et tirage Gestetner). Répondre: DIEP, 37, rue de Châteaudun, Paris-9^e qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOI

STENO-DACTYL. Hab. Massy, cherche trav. à mi-temps ou à dom. région Sud-Paris. Frappe fiches, envel. ou dossiers (réf). Possède machine à écrire. Tél.: 920-89-32.

DAME excel. secrétaire sténotypiste dactylo, bon. présent. Sérieuse, cherche situation région Sceaux. Conn. angl.-alle. Tél.: 702-38-90.

DIVERS

CHERCHE EMPLOYEE pour aider ménage et garder enfants 4 mois et 2 ans, 3 matinées par semaine. Tél.: 702-30-65.

A VENDRE belles toilettes de cérémonies pour dames, taille 42-44, 80 F pièce. Tél.: 350-08-11.

PARTICULIER A PARTICULIER acheté à Sceaux pavillon 3/4 pièces sur au moins 400 m2 ou viager. OPE. 35-68.

A VENDRE Fond Ambulances-Taxi, ville pl. extension. Logement assuré, 1er renseignement à 797-89-06.

CHERCHE INFIRMIERE RETRAITEE OU EQUIV. pour toil. Dame Agée, 1 h par jour. Secteur Eglise - ROB. 02-20.

MENAGE cherche une ou deux pièces cuisine. Excellentes références. Tél.: ROB. 30-90.

Adressez-nous vos petites annonces. DIEP, 37, rue de Chateaudun, Paris-9^e. Seules les annonces offres d'emploi sont payantes 3 F la ligne.

ACHETEZ A SCEAUX
à qualité égale
aux meilleurs prix

VIE ET NATURE

ALIMENTS NATURELS

TOUS RÉGIMES
ALIMENTATION MACROBIOTIQUE

47, RUE HOUDAN - SCEAUX
Téléphone : 702-62-25

L'ARGENT doit travailler :

Placez-le dans la pierre...

exigez

- Une RENTABILITE élevée
- Une INDEXATION pour protéger votre Capital de l'érosion monétaire
- Une LIQUIDITE permanente
- Des AVANTAGES fiscaux
- La POSSIBILITE d'investir par fractions de 1.000 F

Pour tous renseignements et documentation gratuite :

R. CHALANT

21, rue Michel-Voisin - 92 - SCEAUX - Tél. 702-33-43

Conseiller auprès de
Sociétés d'Investissements et de Placements de Fonds



Allo... INTERIM-SUD

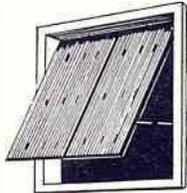
702.78.43 et 660.25.94

DEPANNAGE RAPIDE EN PERSONNEL DE BUREAU

155, AVENUE ARISTIDE-BRIAND - 92 - ANTONY

Croix-de-Berny

1580



**FERMETURES
DU
BATIMENT**

Ets BASSEREAU

**STORES
TOILES-VENITIENS**

**TOUTES
RÉPARATIONS**

3, Rue des Coudrais - 92 - SCEAUX

Tél. : 660-15-99

1581

SANTE-BEAUTE

TOUS LES PRODUITS

DIETETIQUES ET DE REGIME

Madame GERARD

TOUTE L'ALIMENTATION NATURELLE

Tél. : 350-09-61

138, Av. du Général-Leclerc - 92 - SCEAUX
Nationale 20

1636



DEPANNAGE RADIO
TELEVISION - DISQUES
ARTICLES MENAGERS

RADIO MODERNE

TECHNICIEN-COULEUR

MAISON HALLÉ
88, rue Houdan
92 - SCEAUX
Tél. : 702-22-71

1628

pour mieux vous servir



textile



9 h — 12 h 15
14 h 30 — 19 h 15

**OUVERTURE PROLONGEE
LE VENDREDI JUSQU'À 22 HEURES**

bazar



**ZONE
BLEUE**

ménage



**du LUNDI
au SAMEDI**

alimentation

libre service



**GARE DE ROBINSON
153, RUE HOUDAN
ROB. 65-30**

OUVERT LE DIMANCHE MATIN :

**MULTI-PLESSIS-ROBINSON
(Place de la Libération)**